

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS 1
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur
Réclame 25 » une colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

La physionomie de la lutte électorale en Angleterre.

La production économique française.

Nous avons dit hier que l'issue de la bataille électorale anglaise demeurerait incertaine et que l'aspect de cette lutte était fort singulier.

Il y a, en effet, deux grands groupes en présence, qui ont, l'un et l'autre, à leur tête, des travaillistes, naguère encore associés à la fortune de leur parti commun, mais qui sont, aujourd'hui, des adversaires acharnés.

D'abord, M. Macdonald, que suivent, sous le drapeau de l'union nationale, quelques travaillistes détachés du Labour Party, les troupes conservatrices et la majorité des libéraux.

M. Henderson commande à la grande majorité des travaillistes, flanqués des extrémistes de l'Independent Labour Party et des communistes.

Du côté de l'union nationale, on a obtenu que les libéraux s'abstinsent dans 313 circonscriptions où les conservateurs sont aux prises avec les socialistes et que les conservateurs renoncassent pareillement à présenter des candidats pour 44 sièges que les libéraux disputent au Labour Party.

Il reste, cependant, 99 élections à trois candidats, où conservateurs et libéraux risquent de faire le jeu des travaillistes. Il faut noter, à ce propos, que les conservateurs ont opposé un candidat à sir Herbert Samuel, chef libéral, et que les libéraux ont adopté une attitude identique à l'égard de M. Churchill, conservateur.

Les conservateurs, pas plus, d'ailleurs, que les libéraux, ne font preuve d'une unité qui serait pourtant nécessaire. Si, en effet, M. Baldwin se montre partisan d'un protectionnisme mesuré, M. Neville Chamberlain réclame impérieusement de hautes barrières douanières, tandis que lord Beaverbrook fait campagne en faveur de l'unité économique impériale et que lord Rothermere, surenchérissant, fait figure d'impérialiste « unitaire ».

Les libéraux sont, nous l'avons dit, également divisés : il y a ainsi les libéraux nationaux, que dirige sir John Simon, et qui sont, pratiquement, ralliés au protectionnisme mesuré de M. Baldwin, et les libéraux officiels de sir Herbert Samuel, qui restent fidèles au libre-échange.

L'union nationale est complétée par le petit groupe des travaillistes nationaux, qui ont suivi M. Macdonald et qui sont en butte aux attaques très dures de leurs anciens camarades, restés fidèles au Labour Party.

En face des forces gouvernementales, on trouve le groupe compact des travaillistes, qui présentent 513 candidats et qui espèrent rallier les suffrages des Trade-Unions, grâce à la sympathie que celles-ci marquent à l'égard de M. Henderson.

Les travaillistes comptent, d'autre part, sur l'appui des chômeurs, des instituteurs, des employés de poste et, des petits fonctionnaires qui ont été éprouvés par la politique d'économies du gouvernement d'union nationale et auxquels le Labour Party promet le rétablissement des allocations et des salaires qui ont été ainsi rognés. Ce que le Labour Party ne dit pas, c'est avec quelles ressources ce rétablissement s'effectuera.

A gauche du parti travailliste proprement dit, se place l'Independent Labour Party, dont les idées sont plus avancées, et c'est, plus à gauche, encore, la section communiste, qui a mis en ligne 25 candidats. L'aile droite du Labour Party est composée de sir Oswald Mosley et de son groupe du New Party, qui se réclament à la fois du travaillisme et du fascisme et s'apparentent assez bien aux nationaux-socialistes allemands de Hitler.

Les groupes d'union nationale montrent en général un certain optimisme pour les résultats des élections de mardi. Les rapports qui sont communiqués de toutes les parties du pays par les agents conservateurs indiquent que, partout, de nouveaux électeurs adhèrent à l'union nationale.

L'agent le plus actif et le plus violent de l'union nationale est, sans contredit, M. Snowden, chancelier de l'Echiquier, qui a froidement déclaré, en parlant du Labour

Party, qu'il n'a jamais vu un groupe politique sombrer dans un semblable hypocrisie ou trembler à un tel degré devant les Trade-Unions. M. Snowden a ajouté : « Le gouvernement national continuera l'œuvre qu'il a commencée. En équilibrant le budget, il a sauvé la valeur intérieure de la livre sterling, mais il lui faut encore stabiliser la valeur extérieure de notre devise. »

Aux violences verbales du chancelier de l'Echiquier, les travaillistes répondent par d'autres violences ; les incidents succèdent aux incidents et, déjà, l'une ou l'autre fois, le sang a coulé.

Les rudes agents de police britanniques verront avec plaisir se terminer la campagne électorale.

Au milieu de la crise mondiale actuelle, la France paraît, à première vue, jouir d'une situation privilégiée. Certes, ce pays, grâce, notamment, au fait que, dans une certaine mesure, il a maintenu l'équilibre entre la force industrielle et la force agricole, est moins atteint que beaucoup d'autres.

Ce serait cependant une erreur que de croire qu'il est parfaitement indemne. La crise l'a atteint, et dans des proportions qu'il est parfois difficile de fixer exactement mais qui sont sérieuses.

C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne le chômage. Les statistiques officielles, d'ailleurs incomplètes, avouent un peu plus de 30,000 chômeurs ; les journaux socialistes en annoncent 650,000. De bons juges s'accordent à fixer le chiffre exact des sans-travail entre 200,000 et 300,000, sans compter les chômeurs partiels, qui sont quatre ou cinq fois plus nombreux.

On constate, d'autre part, un recul de l'activité industrielle française. Par rapport à 1929, 1930 était déjà une année de dépression économique. Or, par rapport à 1930, l'indice d'activité des industries mécaniques et extractives, de la métallurgie, du papier, de l'automobile et du bâtiment est actuellement, en France, en recul de 15 % à 18 %.

Les productions de fonte, d'acier, de combustibles minéraux, de minerai de fer, de potasse ont considérablement baissé.

Mais ce sont les industries textiles qui sont, de beaucoup, les plus gravement atteintes. La production des filatures de coton est actuellement réduite, par rapport à 1930, de 25 % ; le stock est en augmentation d'un tiers ; les commandes sont en diminution d'un tiers. Il en est à peu près de même pour les tissages, la laine et la soie.

D'autres chiffres encore décèlent la crise.

En 1929, le nombre des contribuables assujettis à l'impôt sur les bénéfices industriels ou commerciaux avait atteint 1 million 172,387 ; en 1930, ce nombre a été ramené à 797,845, et on annonce, d'ores et déjà, que, cette année-ci, il sera encore réduit. Quant au nombre des assujettis à l'impôt sur les bénéfices agricoles, qui avait été de 633,471 en 1929, il est tombé, en 1930, à 398,288 ; et, là encore, on annonce, pour l'année en cours, une forte réduction.

Ces quelques constatations suffisent à montrer que la France, pour être moins atteinte que certains pays voisins, souffre, elle aussi, de la crise.

Heureusement pour la France que, sauf l'alerte du Cartel, en 1924-1926, elle n'a pas servi de champ d'expérience aux théoriciens socialistes, comme l'Allemagne et l'Angleterre. Grâce à cela, elle fait encore bonne figure, comme la Suisse, au milieu de l'Europe et du monde.

NOUVELLES DIVERSES

Le chancelier allemand a chargé de nombreuses personnalités de prendre part, en qualité d'experts et de représentants de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, aux travaux du comité économique franco-allemand.

Il est probable que les élections législatives en France auront lieu le 17 avril prochain.

La société ne sera pas guérie par le socialisme ou le libéralisme

Les papes ont discerné le mal et proposé le remède

Une affiche socialiste résume la situation générale par ce mot : Ça craque. Elle convoquait le public à venir entendre M. le conseiller national Graber expliquer pourquoi ça craque, dans un monde qui regorge de richesses.

Les conjonctures critiques que le monde traverse fournissent un thème bienvenu aux orateurs socialistes. La grande consultation nationale du 25 octobre s'effectue dans un cadre d'événements généraux sombre à souhait, qui donne ample matière aux prophètes de malheur, aux semeurs de panique et aux fabricants de réquisitoires contre l'ordre social.

L'ordre social, en vérité, est très défectueux. C'est un jeu d'enfant d'en dénoncer les tares. Les socialistes se donnent l'air d'être les premiers à les avoir découvertes et stigmatisées. Or, une autre voix que la leur les a signalées voici longtemps et ne cesse pas de répéter au monde qu'il est dans une fausse voie et qu'il marche à la catastrophe : c'est la voix de l'Eglise, la voix des papes qui, depuis Léon XIII, réclame avec insistance la réforme des abus sociaux.

Que disait Léon XIII, au début de l'encyclique *Rerum Novarum*, il y a quarante ans ? — ce n'est pas d'hier et M. Graber était encore jeune alors. Il disait :

« Les progrès incessants de l'industrie, ces routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre, à côté de l'indigence de la multitude, l'opinion enfin plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes et leur union plus compacte, tout cela, sans parler de la corruption des mœurs, a eu pour résultat final un redoutable conflit. Partout, les esprits sont en suspens et dans une anxiété attendue. »

Il y a, dans ces quelques lignes de Léon XIII, le résumé de tout ce que M. Graber peut dire à ses auditeurs sur la tragique situation du monde et ses causes lointaines et prochaines.

M. Graber peut tonner contre les vices du capitalisme matérialiste : il ne le flétrira pas plus éloquemment que ne l'ont fait Léon XIII, Pie X et Pie XI. Il n'en fournira pas une définition plus saisissante de vérité que celle qu'en a donnée Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo Anno*, en dépeignant « l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui, d'ordinaire, ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et les gérants du capital qu'ils administrent à leur gré... qui distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer. » M. Graber pourra-t-il prononcer une condamnation plus définitive de cette dictature capitaliste que ne l'a fait Pie XI dans ces dix mots : « Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle ? »

Personne n'a donc besoin d'aller écouter M. Graber pour entendre le procès de l'ordre des choses existant et l'explication des maux qui affligent le monde : on n'a qu'à relire les encycliques des papes ; le parti socialiste ne peut se targuer de lire là-dessus quoi que ce soit qui n'ait été déjà dit avec une souveraine éloquence par l'Eglise.

Et les remèdes ? Est-ce que peut-être le socialisme aurait des remèdes inédits et efficaces à proposer ?

Le remède socialiste, il est connu depuis longtemps. « Les socialistes, disait Léon XIII, pour guérir le mal, poussent à la haine jalouse contre ceux qui possèdent et prétendent que toute propriété de biens privés doit être supprimée, que les biens d'un chacun doivent être communs à tous et que leur administration doit revenir aux municipalités et à l'Etat. »

Depuis lors, on le sait, le socialisme, selon le mot de Pie XI, « comme s'il était effrayé par ses propres principes et par les conséquences qu'en tire le communisme, sans rejeter complètement la lutte de classes et la disparition de la propriété privée, y apporte certaines atténuations et certains tempéraments. »

Mais, même avec ces concessions, le socialisme, en tant que médecin de la société, est incapable de la guérir, bien plus, il n'est capable que d'empirer son sort, parce qu'il est imbu de la même philosophie matérialiste d'où découlent les abus sociaux qu'il combat. Le socialisme offre au monde, sous l'étiquette prolétarienne, le même poison dont il est infecté sous l'étiquette capitaliste : la recherche unique du bien-être matériel, au profit prétendu de la masse, — au lieu d'être le privilège de quelques puissants —, mais poursuivie par des moyens non moins immoraux que ceux qu'emploie le capitalisme, c'est-à-dire par l'emploi de la force et d'une contrainte qui sacrifie au

soi-disant bien social la liberté et la dignité individuelles, avec, comme conséquence, selon la parole de Léon XIII, « une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens ; le talent et l'habileté privés de leurs stimulants ; les richesses tarries dans leur source et, enfin, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence et la misère. »

Voilà le remède socialiste ! Il a été mis à l'épreuve en Russie : on connaît les résultats de l'expérience. Nos socialistes, pour se disculper de ce formidable avortement, désavouent les méthodes bolchévistes et fulminent l'anathème contre le communisme. Or, les bolchévistes n'ont fait qu'appliquer intégralement la théorie du socialisme. Les socialistes devraient avancer, s'ils étaient francs, que leur doctrine est un poison social. Ils la pronent cependant, n'osant se déjuger ; mais au dedans d'eux-mêmes, ils espèrent bien ne pouvoir jamais en faire qu'une application imparfaite, édulcorée, grâce à une opportune résistance des autres partis.

Nous avons, nous, conservateurs, une doctrine économique et sociale, dont nous demandons sans crainte l'application complète, sûrs qu'elle ferait cesser tous les abus, procurerait une juste distribution du bien-être et assurerait la liberté et la dignité des hommes de toutes les classes.

C'est le programme économique et social des catholiques suisses, qu'il nous plaît de reproduire plus loin, car nous croyons sa publication souverainement opportune en ce moment, et que nous opposons en toute assurance au programme socialiste. Qu'on les confronte et nous sommes sûrs que le nôtre emportera l'adhésion de tout homme de sain jugement et de cœur droit.

Et, après cette comparaison, tout citoyen chrétien et patriote, que le spectacle du désarroi social avait peut-être déconcerté, se ressaisira et dira : la voie du salut est à droite ; à gauche, c'est le chemin des aventures et des catastrophes ; c'est le saut dans la révolution et dans le chaos.

Quant au radicalisme, il est le grand accusé du procès qui se juge en ce moment à la barre de l'opinion confédérée. Il est, en effet, le triste héritier d'une doctrine économique dont la formule : « Enrichissez-vous ! Place aux forts ! » a été une source d'iniquités et il a été le principal entrepreneur de cette déchristianisation de la vie sociale qui a ouvert la porte à toutes les licences.

Ses représentants ne sont pas très fiers en ce moment, et ne se sentent pas rassurés. Ils font, dans les journaux et des discours, des confessions douloureuses au sujet des illusions ou des erreurs du libéralisme et proclament la nécessité de réviser la doctrine, décidément trop favorable aux mauvais instincts de la nature humaine.

Mais ils gardent obstinément le préjugé de l'inutilité des lois divines dans le domaine social et, dès lors, ils excluent la lumière la plus indispensable au monde pour lui montrer la bonne voie. Leur cécité spirituelle interdit qu'on se confie à de pareils guides.

Que dire, enfin, de ces politiques hybrides qui usurpent le beau nom d'agrariens, que le sentiment de leur inutilité dans le canton de Fribourg, pour la défense de la cause campagnarde, devrait leur interdire de prendre ? Ce ne sont pas ceux-là, certes, qui apporteront le remède aux maux de la société ! Prétendraient-ils avoir des corrections à faire subir ou des compléments à ajouter aux directions sociales des papes ? Ils n'ont assurément pas cette outrecuidance. Alors que viennent-ils faire dans l'arène politique ? Ils n'y sont que pour brandir le drapeau d'une neutralité qui est une trahison à l'égard des principes de la politique chrétienne. Ils conduisent à affaiblir le parti de la religion et de l'ordre dans le moment même où il est en lutte avec le libéralisme laïcisateur et avec le socialisme athée. Ils portent une lourde responsabilité.

Les bons citoyens sauront discerner, le 25 octobre, quel est le parti qui leur garantit un avenir meilleur, dans la justice, le travail et la paix, et ils éconduiront les prédicateurs de chambardement et les précheurs de désertion.

Pour les assurances

Il s'est constitué à Appenzell, sous la présidence de M. Rusch, conseiller aux Etats, un comité formé de membres de plusieurs partis politiques, qui s'est donné pour tâche de favoriser l'acceptation par le peuple des lois fédérales sur les assurances et sur l'imposition du tabac.

Aux catholiques romands de Berne

Dire aujourd'hui que l'heure est grave n'est pas se payer de mots ni faire du battage électoral. Il faut choisir entre le Christ et l'esprit de Moscou. Il n'est plus possible de s'imaginer que le malaise n'est que passager. Il est triste de constater que des partis dits nationaux ont les yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre et une intelligence obstinément fermée à l'évidence. Devant la gigantesque entreprise de démolition qui, à journées faites, sape la religion, la propriété, la famille, l'école, tout ce que nos pères avaient de plus sacré, allons-nous attendre bêtement que l'adversaire sans vergogne vienne faire la loi dans notre propre demeure ? Il faut maintenant opter pour l'ordre ou pour le désordre. Les indifférents portent sur eux une lourde responsabilité. Il ne vous est pas demandé de courir sus à l'ennemi avec de guerrières clamours. Si vous êtes un catholique sincère en même temps qu'un citoyen conscient de son devoir envers son pays et envers sa famille, allez voter samedi et dimanche, allez déposer dans l'urne la liste des candidats qui pensent comme vous et qui se sont engagés à défendre vos opinions. Même si vos préférences provoquent chez vous telle ou telle objection, rappelez-vous que vous votez pour la cause plus encore que pour les mandataires d'un parti.

A en croire la presse socialiste, notre démocratie se meurt. Et pourtant, à considérer ce qui se passe chez nos grands voisins, nous avons sujet de nous féliciter de sa santé. « Nous n'arrivons pas à comprendre, disait un camarade à M. Robert Grimm dans un récent congrès socialiste international, pourquoi vous autres, socialistes suisses, vous vous occupez presque davantage du problème de la crise que dans notre pays, où la crise est pourtant beaucoup plus aiguë... » Ce que veut, en effet, les camarades, c'est une crise de confiance. A ces semeurs de discorde toutes les raisons sont bonnes, comme d'ailleurs à tous nos modernes libres penseurs. Il importe de répondre aux insultes et à leurs incessantes calomnies en volant la liste démocratique catholique N° 5 les 24 et 25 octobre.

Les conservateurs appenzellois

La direction du parti conservateur appenzellois s'est occupée des élections pour le Conseil national. Il a été décidé à l'unanimité de présenter la candidature de M. Dähler, représentant actuel d'Appenzell-Intérieur au Conseil national.

Le parti radical, ainsi qu'il a déjà été annoncé, a renoncé à présenter un candidat.

La politique à Genève

L'Union de défense économique de Genève a décidé de porter sur sa liste comme candidat au Conseil des Etats le colonel Guillaume Favre et M. Albert Malche, ancien conseiller d'Etat. Les partis radical, démocratique et économique présentent donc une liste commune pour le Conseil des Etats.

L'Union économique a, en outre, décidé d'appuyer, comme le parti démocratique, la candidature du colonel Grosselin au Conseil d'Etat, candidature proposée par l'Union des sociétés patriotiques.

Une conférence par radio de M. le conseiller fédéral Musy

La Société suisse de radiodiffusion communie que, sur le désir des milieux financiers et sur la demande de Suisses à l'étranger, M. Musy, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des finances, parlera au radio sur la situation financière de la Suisse, demain soir, vendredi, à 7 h. 45, en français, par la station de Sottens, et à 8 h., en allemand, par la station de Beromünster. Le programme de vendredi des deux stations est en conséquence modifié à cette heure-là.

NÉCROLOGIE

M. Emmanuel Moor

Au Mont-Pèlerin, est décédé subitement, hier mercredi, le pianiste et compositeur Emmanuel Moor. Né en 1863, en Hongrie, il avait fait ses études musicales à Budapest et à Vienne. Puis, il a dirigé des concerts en Amérique ; il a vécu à Londres et à Berlin et, enfin, s'était fixé à Lausanne, puis au Mont-Pèlerin. Il était l'inventeur du piano à deux claviers Duplex et l'auteur de nombreuses compositions musicales.

Les funérailles d'Edison

Les funérailles imposantes d'Edison se sont déroulées hier mercredi, à Newark, en présence de 3000 personnes, parmi lesquelles se trouvaient de nombreuses notabilités de la politique, de la diplomatie et de la science, notamment M^{me} Hoover, la femme du président, MM. Ford et Firestone et le maréchal Pétain.

CHRÉTIENS-SOCIAUX VAUDOIS

On nous écrit de Lausanne :
Le cartel chrétien-social vaudois, dont les différentes organisations (unions de travailleurs, syndicats, caisse-maladie, etc.) groupent un millier d'adhérents, a fêté dignement, dimanche dernier, le 43^{ème} anniversaire de l'encyclique *Retum Novarum*. La journée a débuté par une messe de communion générale qui eut lieu à 7 h., à l'église de Notre-Dame. A l'évangile, M. le curé Mauvais adressa aux participants une belle allocution sur la sanctification du travail. Les membres des syndicats se rattachant au culte protestant eurent également, dans les locaux de l'Union chrétienne de jeunes gens, une cérémonie religieuse au cours de laquelle M. le pasteur Borle leur parla du christianisme social.

A 11 h. se tint l'assemblée générale, qui révéla l'heureuse progression du mouvement et le bel esprit qui anime les divers groupes. Après un dîner en commun, les participants se retrouvèrent à 2 h. dans la grande salle de l'hôtel de France, pour la partie oratoire. M. l'abbé Schmuckli, vicaire au Saint-Rédempteur, fit un commentaire vivant et très goûté des encycliques *Quadragesimo Anno* et *Retum Novarum*. M. Emile Kistler, secrétaire des corporations, à Fribourg, nous entretint avec verve de la votation du 6 décembre sur l'assurance-vieillesse. M. Jacquod, secrétaire chrétien-social valaisan, nous apporta le salut vibrant des chrétiens-sociaux du Vieux Pays et montra les espoirs que l'on peut fonder sur le développement ultérieur du mouvement en terre valaisanne.

Enfin, M. Albert Curty, notre dévoué secrétaire chrétien-social vaudois, clôtura la série des discours. Il révéla, notamment, le travail silencieux, mais intense, opéré par Moscou.

A. A.

Socialisme et fourmis

On nous écrit :

Au cours d'une conférence qu'un des chefs du socialisme genevois, M. André Ollramare, a donnée à Sion, les fourmis ont été proposées par l'orateur comme des modèles de vie sociale, symbolisant la société communiste de demain. Je ne sais pas si, tôt ou tard, le monde deviendra une fourmière socialiste ; si cela devait se réaliser, la cité future serait loin d'être un paradis ! Écoutez plutôt :

Pendant l'été passé, un de mes enfants crut faire œuvre méritoire en déposant une poignée de petites fourmis trouvées à la cave sur une grande fourmière située à quelques mètres du chalet. Elles seront au moins en nombreuse compagnie », disait-il. Savez-vous ce qu'il advint ? — Eh bien, les grosses fourmis tuèrent incontinent les minuscules visiteuses et les emportèrent à l'intérieur de la fourmière, probablement dans leurs magasins à provisions ! Je voulais renouveler moi-même l'expérience afin de me rendre compte du phénomène. Mes pauvres bestioles eurent le même sort. D'où je conclus que l'exemple choisi par l'orateur socialiste nous montre à l'évidence que, sous le régime communiste encore plus que sous la domination dite bourgeoise, les gros mangeront les petits.

ARMÉE SUISSE



LE COLONEL BRIDLER

commandant du 2^{ème} corps d'armée, qui vient de donner sa démission.

L'Etat et l'Eglise

Qu'il faille séparer l'Etat de l'Eglise, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur. Basée, en effet, sur ce principe que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu ; car le Créateur de l'homme est aussi le Fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous y soutient. Nous lui devons donc non seulement un culte privé, mais un culte public et social pour l'honorer.

Pie X.

Une visite aux chantiers de la Dixence

On nous écrit du Valais :
Il est 4 heures du matin. Le temps couvert ne semble pas promettre une belle journée. Nous partons quand même, dans la nuit. La petite capitale valaisanne est silencieuse. Nous traversons la vallée du Rhône, où l'on distingue à peine, dans le ciel gris, les énormes silos à ciment de la station téléférique de Chandoline, emplacement de la future usine hydro-électrique de la Dixence.

Lentement, nous ataquons le coteau des Mayens de Sion, et nos souliers ferrés font dans le silence un bruit qui impressionne. Aux Agettes, les premières lueurs du jour apparaissent derrière le Mont Noble. Laissant les Mayens de Sion à notre droite, nous obliques vers Héremence, où de bonnes vieilles femmes nous croisent, qui se rendent à une messe matinale. Dans la vallée d'Hérens, en face, de longs rayons de soleil s'efforcent de traverser les épais brouillards qui ont envahi les sommets. La lutte durera jusqu'à 10 heures et la victoire du soleil inaugurerait une de ces merveilleuses journées d'automne au ciel clair et à l'atmosphère transparente. Pour se rendre au Val des Dix, le plus court est de prendre la nouvelle route qui passe au-dessus du village d'Héremence et de la suivre jusqu'au fond de la vallée. Dès lors, nous longerons sans la quitter un seul instant l'immense voie téléférique que nous avons entrevue, dans la nuit, à Chandoline et qui ne se termine qu'à l'alpage de Motot, pour continuer par une voie secondaire, jusqu'au barrage.

La route est bonne, et l'air de la montagne nous donne des jambes. Nous traversons le hameau de Mâche et plusieurs mayens. Cette vallée de la Dixence est interminable : à chaque instant, on croit en apercevoir le fond ; hélas ! il y a toujours un nouveau contour à faire. Enfin, voici les Mayens de Pralong, ou plus exactement l'alpage de Leteygeon. Des cantines, une chapelle y ont été aménagées. L'endroit est pittoresque, et la proximité des Aiguilles Rouges, que les dernières chutes de neige ont déjà blanchies, ajoute à la majesté du paysage. On aperçoit, sur la rive droite de la Dixence, appuyée contre la montagne, la troisième station du téléférique principal divisé en trois tronçons : Chandoline-Vex, Vex-Leteygeon, Leteygeon-Motot. De là, une voie secondaire le relie au barrage.

Nous continuons notre route et découvrons, par ci, par là, une baraque de planches qui s'intitule avec prétention : hôtel, restaurant. De l'une d'elles, d'ailleurs, il ne reste que des débris carbonisés : le feu a passé par là. Dans le coteau, au pied de la Rosa-Blanche, la couleur rouge des hauts pylônes fait tache dans le vert du pâturage. Là-haut, au sommet du rocher qui barre la vallée, un drapeau suisse flotte au vent : c'est le Foyer du travailleur. A notre gauche, un funiculaire attaque témérairement la montagne. Encore un coup de collier, et nous atteindrons le col, c'est-à-dire le barrage.

La route s'arrête là. C'est Motot, nom que vous chercherez en vain sur la carte. Un sentier grimpe dans les rocs, et, comme il a fait très froid la nuit, le sol est gelé ; des glaçons pendent aux rochers et les endroits abrités sont encore blancs de neige. Nous traversons la Dixence sur un pont de bois, jeté sur une gorge de 150 mètres de profondeur. Le torrent hurle, tout au fond, et cela fait froid de regarder en bas. Un contour, et hurra ! voici la fin de nos peines.

Ici, nous découvrons un véritable village. Cinq, dix baraquements s'entassent au sommet du col. Une ravissante petite chapelle dresse sa silhouette blanche au-dessus de tout cela et semble veiller sur la grande fourmière du travail. Les maisons, faites de planches, ont toutes été bâties sur le même modèle : allongées comme des cantonnements militaires, elles sont couvertes de tôle et leurs toits, au lieu de constituer deux plans inclinés réguliers, s'abaissent en ondulations agréables à voir. La localité, on ne sait trop pourquoi, a pris nom : « Le Chargeur ».

Montons maintenant au barrage, but principal de notre excursion. Un chemin nous y amène en un quart d'heure. Nous croisons au passage une équipe d'ouvriers se rendant à la soupe. Sitôt après la chapelle, l'œil découvre une large vallée recouverte d'alluvions sablonneux, qui simplifient considérablement l'approvisionnement en sable des immenses chantiers. Disons tout de suite que l'entreprise en est à ses débuts et que la visite des travaux ne deviendra intéressante que lors de la construction réelle du barrage. Pour le moment, on s'occupe principalement du forage de la roche. Des quantités considérables d'explosifs y sont employées chaque jour : ce n'est plus le kilo, mais bien le quintal qu'on utilise comme unité de charge. Un canal a été aménagé pour l'écoulement des eaux pendant les travaux. Locomotives, wagonnets, grues et perforatrices fonctionnent sans arrêt. Au milieu de tout cela, s'élève, tel un antique château, une grande construction de bois qui abrite les bétonneuses prêtes à cracher leur ciment. L'ordre règne partout ; on voit que la discipline est la mère des grandes œuvres.

Un regard au fond de la vallée, où se détache le lourd profil du Pleureur, avec son glacier immaculé dont la blancheur se reflète bien-tôt dans les eaux bleues du nouveau lac ; plus loin, le Mont-Blanc de Seillon, le Pigne d'Arolla, le ciel.

Le lac, qui n'enlaidira certainement pas le site, retiendra 50 millions de mètres cubes d'eau. Notons qu'il est situé à l'altitude de 2240 mètres et qu'il constituera la plus haute accumulation artificielle du monde. La chute produite dépassera d'une centaine de mètres celle de Falls (1650 m.), qui détient actuellement ce record.

Les chiffres vous intéressent ? — En voici ! 8,000 wagons de ciment seront nécessaires à la construction du barrage. Pour amener les eaux de la Dixence aux Crêtes de Thyon, où

s'élèvera le château d'eau, on perce dans la roche, au flanc ouest de la vallée, un canal de 11 kilomètres et demi, ayant une section de 2 m. 70 de diamètre. Les conduites forcées elles-mêmes seront constituées par deux énormes tubes de 1 m. 20 de diamètre moyen, longs chacun de 5 km. ½. L'usine qui s'édifiera aux Fournaises, sur la rive gauche du Rhône, à un kilomètre au sud de Sion, produira 200,000 chevaux. Théoriquement, chaque litre d'eau donnera 19 chevaux. La future centrale électrique fonctionnera essentiellement comme usine d'hiver, au moment où les autres établissements rattachés au réseau de l'Energie-Ouest suisse sont plus ou moins paralysés par les basses eaux.



Socialisme et paysans

Le parti socialiste se pose en ami des petits paysans.

Le bolchévisme russe, lui aussi, s'est présenté aux paysans comme un libérateur, avant de leur prendre leurs terres.

Veut-on connaître la doctrine socialiste officielle sur la condition de l'agriculture ?

Dans le *Manifeste communiste* de Marx et Engels, qui est le catéchisme socialiste, nous lisons, page 20 :

« La bourgeoisie... a préservé une grande partie de la population de l'IDIOTISME DE LA VIE DES CHAMPS. »

Ainsi, pour les deux grands pontifes du socialisme, la classe campagnarde est une classe d'idiots.

De Karl Marx dans *Le Capital* (édition de la Bibliothèque socialiste internationale, p. 411) :

« La petite propriété crée une classe de barbares vivant à moitié en dehors de la société, soumis à l'imperfection des formes sociales primitives et à tous les maux et à toutes les misères des pays civilisés. »

Du même ouvrage, page 194 :

« La production capitaliste aura eu le grand mérite d'avoir rendu l'agriculture rationnelle et capable d'être exploitée socialement, et d'avoir montré l'absurdité DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE. »

Le programme du parti socialiste français s'exprime ainsi :

« Le socialisme aidera les paysans dans leur travail pénible et si peu rémunérateur jusqu'à ce qu'il parvienne à les convaincre, par l'exemple, de la supériorité de la production collective sur la production individuelle. »

Ainsi, pas d'illusions ! Le socialisme ne flatte les petits paysans que pour les amener au collectivisme, c'est-à-dire à l'abolition de la propriété.



PETITE GAZETTE

Les fraudes au baccalauréat

L'affaire de fraudes aux examens écrits du baccalauréat, à Rennes, vient d'avoir un brusque dénouement. Le coupable est découvert. C'est un préparateur de la Faculté des sciences de Rennes, Léger Bordas, vingt-cinq ans, fils d'un professeur de zoologie à la même Faculté. Le vendredi 9 octobre, les doyens des Facultés des sciences et des lettres remirent à M. Bordas père, qui exerce les fonctions de président du jury aux examens, une enveloppe renfermant les textes des compositions qui devaient être distribués aux candidats le mercredi suivant.

Profitant d'une absence du professeur de zoologie, le fils Bordas subtilisa la précieuse enveloppe renfermée dans un coffre, prit copie des compositions de mathématiques et de physique, recola habilement l'enveloppe qu'il replaça dans le meuble. Muni de ces documents, Léger Bordas, étant entré en pourparlers avec des candidats au baccalauréat, entraîna les amateurs sur la place du Champ-de-Mars pour discuter le prix. Il voulait vendre les copies des textes de compositions huit mille francs. Cette opération ne lui rapporta que 3300 francs, chacun des amateurs lui remettant une somme approximative de deux cents francs.

Les premiers acheteurs voulurent récupérer leurs frais et alors commença une véritable vente à l'encan.

On dit que, pendant quarante-huit heures, le marché fut ouvert et que c'est tout juste si les textes n'étaient pas vendus comme les journaux par des crieurs.

Le commissaire central de la police avait, dès la première heure, pressenti la vérité. Après plusieurs jours d'investigations, il apprit que six élèves au moins s'étaient vantés d'être reçus à coup sûr. Ceux-ci, pressés de questions, accusèrent formellement le fils Bordas, qui fut convoqué mardi après midi à la Sûreté, puis chez le procureur de la République. Il en sortit suivi par un inspecteur porteur d'un mandat de dépôt. Le préparateur a été écroué dans la soirée.

Pour la langue française

On ne dit pas et on n'écrit pas des pepins, mais des pépins ; on ne dit pas « des pépins de cerises », mais « des noyaux de cerises ».

ÉTRANGER

LA CHINE ET LE JAPON

Tokio, 21 octobre.

On mande de Moukden que des bandits ont fait leur apparition à Tchien-Tchia sur la ligne du chemin de fer de Kuan-Kai-Toun et Toung-Liao. Ils ont fait dérailler un wagon blindé japonais en détruisant un tronçon de la ligne. Ils ont dirigé ensuite un feu nourri sur le wagon.

Cinq soldats japonais, qui faisaient une reconnaissance, ont été massacrés ou faits prisonniers par les bandits, qui ont encore renversé un wagon de secours sans faire cependant de victimes.

Les employés des diverses stations de la ligne de chemin de fer se sont enfuis. Le trafic a été suspendu.

Des plans ont été élaborés pour lancer une expédition contre les bandits et les soldats qui agissent de complicité avec eux, mais ces plans ont été abandonnés sur l'ordre du quartier général.

Changhai, 22 octobre.

Les délégués cantonnais, dont M. Eugène Chen, sont arrivés à Changhai. Ils ont été accueillis par les représentants gouvernementaux.

La première conférence pour l'organisation d'un gouvernement d'union nationale aura lieu aujourd'hui, jeudi. On dit que le portefeuille des affaires étrangères serait offert à M. Eugène Chen.

L'opinion prévaut que, pour s'opposer au Japon, il faut tendre d'abord vers un rapprochement avec les Soviets.

Tokio, 22 octobre.

Le Japon est disposé à accepter le conseil de M. Briand de renoncer à insister pour que la Chine reconnaisse, avant l'ouverture des négociations, le droit du Japon sur le chemin de fer mandchou, pourvu que la Chine soit prête à accepter le principe général d'une reconnaissance des engagements pris par les traités.

Tokio, 22 octobre.

Une dépêche de Moukden signale que des renforts sont envoyés en hâte de la capitale mandchoue à Tieling, sur la ligne du chemin de fer sud-mandchou.

Les troupes japonaises ont engagé un combat contre 2000 soldats chinois.

Un train venant de Tchong-Chun n'a pas pu poursuivre sa route en raison de la lutte engagée.

Changhai, 22 octobre.

La Chine vient de définir à nouveau son attitude dans une communication aux gouvernements français, britannique, italien, norvégien, yougoslave et polonais. Le gouvernement chinois se déclare reconnaissant aux gouvernements de ces pays de l'intérêt qu'ils ont porté à la situation en Mandchourie. Il s'affirme décidé à adhérer strictement aux engagements pris en vertu des traités internationaux et rappelle, à cet égard, qu'il a déjà renoncé à toute politique de force.

La Chine a confié sans réserve sa cause à la Société des nations et s'attend que d'elle la solution du conflit.

Genève, 22 octobre.

Toute la journée d'hier mercredi a été consacrée à des entretiens que M. Briand a eu avec les membres du Conseil, soit avec le comité des cinq, soit avec les autres membres à l'exclusion des représentants de la Chine et du Japon. Il a vu aussi le représentant de la Chine et a été en contact avec la délégation japonaise.

La réponse du gouvernement japonais à l'avant-projet du règlement établi par le Conseil n'est pas encore parvenue. On s'attend à ce qu'elle soit en tout cas communiquée à M. Briand dans la matinée d'aujourd'hui jeudi. Suivant des renseignements de source privée, cette réponse serait conciliante, mais rien d'officiel n'est encore connu à ce sujet.

En attendant, les membres du Conseil, dans leurs conversations, ont examiné les différentes hypothèses qui peuvent se présenter : ou bien la réponse japonaise sera favorable et un projet de résolution dans ce sens pourra être préparé, ou bien elle ne sera pas et le Conseil devra décider ce qu'il entend faire. Il faut tenir compte aussi du point de vue du représentant de la Chine. Il se pourrait que le Conseil fût amené à s'ajourner, mais, dans ce cas, il ferait clairement connaître aux deux parties ses recommandations.

On parle d'une séance du Conseil pour cet après-midi.

Déclarations du général Grœner

Berlin, 21 octobre.

Dans une interview au rédacteur en chef de l'agence Wolff, le général Grœner a exposé les buts qu'il poursuivrait comme ministre de l'intérieur et de la Reichswehr. L'union de ces deux ministères doit assurer l'autorité de l'Etat dans une période troublée. Ayant toujours combattu l'intrusion de la politique dans l'armée, le ministre veillera à ce que la gestion d'un ministère politique ne change rien à cette ligne de conduite. Il poursuivra les dénonciations et diffamations qui nuisent au prestige de l'Allemagne et combattra les actes de terreur des groupes politiques.

Dans l'accomplissement de cette tâche, dit-il, je n'hésiterai pas en cas de besoin à demander au président des mesures d'exception draconiennes.

Le général Grœner fait appel à la presse et aux partis politiques pour qu'ils usent de modération dans leur langage et qu'ils évitent le recours à la violence : « Quand la force publique devra intervenir, je veillerai à ce qu'elle le fasse avec la plus grande autorité. »

Le voyage de M. Laval

Paris, 21 octobre.

Avant l'arrivée en Amérique de M. Pierre Laval, un échange de télégrammes a eu lieu entre M. Stimson, secrétaire d'Etat américain, et le premier-ministre français. M. Stimson a souhaité la bienvenue à M. Pierre Laval et celui-ci a répondu en formant des vœux pour que son voyage resserre l'accord existant entre les deux pays.

Washington, 22 octobre.

Le président Hoover a télégraphié à M. Laval, à bord de l'*Ille-de-France*, le message suivant : « Comme vous approchez des côtes des Etats-Unis, c'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter une très cordiale bienvenue en mon nom et en celui de mes compatriotes. »

Selon les plans élaborés, la réception de M. Pierre Laval dépassera en apparat diplomatique, militaire et civique, tout ce que la métropole a jamais vu.

Le comité officiel de réception, formé par la municipalité de New-York, comprend les citoyens les plus distingués appartenant aux mondes de la finance, des affaires et des lettres.

Le secrétaire d'Etat Stimson souhaitera personnellement la bienvenue à M. Laval, lorsque celui-ci débarquera au Dock municipal.

L'*Ille-de-France* était attendu ce matin jeudi, à 4 heures.

M. Laval devait quitter le transatlantique à 8 heures à bord de l'un des yachts municipaux, où l'avant-garde des hautes autorités devaient l'accueillir pendant qu'évolueraient des avions de l'armée et de la marine. Des salves de coups de canon tirés du fort Jay devaient saluer à son débarquement le premier-ministre français, qui devait recevoir avec les souhaits de bienvenue de M. Stimson, ceux de M. Paul Claudel, du général Pershing, et de M. Albert Wiggitt, président du comité de réception de la ville.

Puis un long cortège d'automobiles, escorté de 400 policiers montés, devait traverser le quartier de Broadway et arriver à 9 heures à l'hôtel de ville, où le maire, M. Walker, offrirait officiellement à M. Laval les souhaits de bienvenue de la métropole.

Aussitôt la réception terminée, le cortège partira pour la gare de Pennsylvania, où M. Laval prendra à 11 heures un train spécial. A l'arrivée en gare de Washington, à 4 h. 15 ce soir, les honneurs militaires seront rendus au ministre français qui gagnera la résidence privée de M. Walter Edge.

A 6 heures, le président et M^{me} Hoover recevront M. Laval accompagné de M. Claudel. A 8 heures, un dîner officiel sera servi à la Maison-Blanche en l'honneur des personnalités invitées à la célébration de l'anniversaire de Yorktown.

Demain vendredi, M. Laval se rendra dans la matinée sur la tombe du Soldat inconnu, puis, à 11 heures, il fera visite à M. Stimson, ministre des affaires étrangères.

Le programme envisagé, à 3 heures, la venue de M. Laval à la Maison-Blanche, où le ministre français passera la nuit après avoir dîné avec le président. Cependant, si la douce température actuelle persistait, il serait possible que M. Hoover invitât M. Laval au camp présidentiel de Rapidan, dans les montagnes de Virginie. Mais rien n'est encore décidé à ce sujet.

Samedi, M. Laval est invité par M. Stimson à déjeuner dans sa propriété de Woodley où il dînera, passera la nuit, et restera jusqu'à dimanche soir. M. Stimson donnera à 5 heures une garden party en l'honneur de son invité.

M. Laval quittera Washington lundi ; il s'arrêtera à Philadelphie où une grande réception officielle lui est ménagée. Il sera, le soir, à New-York, où il assistera à un grand banquet offert par la société franco-américaine et la colonie française.

M. Laval s'embarquera lundi soir à minuit sur l'*Ille-de-France*, pour revenir en Europe.

Tandis que le paquebot transportant M. Laval s'approchait des rives américaines, un événement a causé à bord une certaine émotion :

Une passagère américaine, M^{me} Auderton, de New-York, s'est aperçue qu'on lui avait dérobé dans sa cabine des bijoux évalués à 50,000 dollars, qu'elle avait déposés dans un tiroir non fermé à clef.

Navigation aérienne

Le « Graf-Zeppelin »

Le « Graf-Zeppelin » est parti hier, mercredi, de Bahia (Brésil) pour Rio de Janeiro.

RELIGION ET POLITIQUE

Il est évident que les catholiques ont de justes motifs d'aborder la vie politique ; car ils le font et doivent le faire, non pour approuver ce qu'il y a de blâmable présentement dans les institutions politiques, mais pour tirer de ces institutions mêmes, autant que faire se peut, le bien public sincère et vrai en se proposant d'infuser dans toutes les veines de l'Etat, comme une sève et un sang réparateur, la vertu même et l'influence de la religion catholique.

Léon XIII.

Lithuanie et Saint-Siège

Cité du Vatican, 21 octobre.
Le ministre de Lituanie au Vatican a fait savoir au secrétaire d'Etat qu'il quittera prochainement son poste et que la direction de la légation sera alors assumée par un chargé d'affaires.
Dans les milieux du Vatican, affirment les journaux, on pense que le départ du ministre ne doit pas être considéré comme un premier pas vers la rupture des relations diplomatiques de la Lituanie et du Vatican. Le nonce du Pape restera à Kovno.
Le bruit d'après lequel, dernièrement, le chargé d'affaires du Vatican à Kovno aurait été conduit à la frontière est dénué de fondement. Le nonce est simplement parti pour Königsberg, où il fait en ce moment une cure dans un hôpital.

Le conseil économique allemand

Berlin, 21 octobre.

Sur proposition du gouvernement du Reich, le président Hindenburg a nommé 25 personnes pour faire partie de la commission consultative économique. Au nombre de ces personnalités sont MM. Ernst von Borsig, industriel ; Cuno, ex-chancelier d'empire ; Peter Grassmann, chef de syndicat ; Albert Hackelsberger, industriel ; Schmitz, du trust des colorants, ainsi que MM. Paul Silverberg, et Albert Vogler, industriels rhénans. Cette commission comprend aussi des représentants de l'agriculture, du commerce, des arts et métiers, et des représentants des ouvriers.

La première séance de la commission a été fixée au 29 octobre. Elle sera présidée par M. Hindenburg lui-même. M. Luther, gouverneur de la Reichsbank, et M. Dorpmüller, directeur général des chemins de fer allemands, y assisteront.

LE BUDGET BELGE

Bruxelles, 21 octobre.

Exposant la situation financière du pays devant la Société d'économie politique, M. Renkin, premier-ministre, a déclaré que, pour la défense nationale, le gouvernement a décidé de demander à la nation tous les sacrifices nécessaires à la sécurité du pays. Il a annoncé que le budget des dépenses ordinaires atteignait 10 milliards 800 millions et que le budget ordinaire se soldait par un excédent de 35 millions.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'accident de mine de Westphalie

Dans la nuit de mardi à hier mercredi, on a enregistré deux nouveaux décès de mineurs blessés dans la mine « Mont-Cenis », près de Herne (Westphalie), où s'est produit, lundi, une explosion. Le nombre total des morts est ainsi de 17. Le dernier blessé, grièvement atteint, encore en vie à Bochum, est dans un état qui ne permet aucun espoir.

Les autres blessés sont hors de danger.

Crime d'un dément

A Turin, au cours d'un accès de folie, un capitaine nommé Francesco Basso a tué à coups de revolver sa femme et son fils, âgé de 9 ans. Dirigeant ensuite son arme contre lui-même, il s'est blessé grièvement.

Le capitaine venait d'écrire une lettre adressée au commissaire de police. Dans cette lettre, il affirmait être la victime de manœuvres ténébreuses et qu'il avait décidé de mourir après avoir tué les siens pour ne pas les laisser à la merci de ses ennemis.

Incendie au Tyrol

Un violent incendie s'est déclaré dans le village de Cravasto (Tyrol). 24 maisons ont été complètement détruites. 35 familles représentant 200 personnes sont sans abri. Quatre personnes ont été grièvement blessées au cours des travaux de sauvetage.

Le tremblement de terre des îles Salomon

Le ministère des colonies, à Londres, vient d'être informé qu'un violent tremblement de terre a ravagé les îles Salomon, en Australie. On évalue à 50 le nombre des victimes.

Deux cadavres dans des malles

A Phoenix (Arizona, Etats-Unis), les employés de la gare ont fait, mardi, une macabre découverte. Ils attendaient que quelqu'un vint réclamer deux malles qui se trouvaient en dépôt à la consigne et qui les intriguaient en raison de leur poids. Mardi matin, un homme, accompagné d'une femme, s'est présenté afin de retirer ces malles. Comme on lui demandait par curiosité ce que contenaient ces malles, il a pris la fuite, suivi de sa compagne. Les employés ont alors ouvert les malles, dans lesquelles se trouvaient deux cadavres de femmes, qui ont pu être identifiés.

Accident d'aviation

Près de Naples, hier, mercredi, au cours d'un exercice, un avion est tombé d'une faible hauteur. Un instructeur, nommé Guarino, a été tué sur le coup. Un élève-pilote a été légèrement blessé.

SUISSE

Un acte de probité

Deux élèves de l'Ecole industrielle de Sion, les jeunes Prox et Evéquo, habitant Pont de la Morge, ont trouvé à la rue de Lausanne un porte-monnaie contenant 70 francs. Ils s'empressèrent de remettre leur trouvaille au poste de police où son propriétaire, un paysan des environs, fut tout heureux de rentrer en possession de sa petite fortune. Bravo, jeunes gens !

Electrocution

Mardi, à Siebnen (Schwytz), M. Alois Küttel, qui était occupé dans un hangar, est entré en contact avec une ligne à haute tension. Immédiatement transporté à l'hôpital de Lachen, le malheureux y est mort peu après.

Bataille d'avocats, à Genève

Le Palais de justice de Genève a été le théâtre, hier matin, mercredi, d'une scène violente entre deux avocats, MM. Duperrier et Sviatsky.
L'audience de la sixième chambre commerciale, présidée par le juge Magnenat, suivait son cours lorsque M. Duperrier, s'approchant de M. Sviatsky, lui dit : « Qu'est-ce que tu payes dans cette affaire ? » Il s'agit d'une affaire de chantage pendante devant le tribunal.

— Présente-moi une proposition écrite, répondit M. Sviatsky, je ne fais rien autrement ! Cette réponse déplut à M. Duperrier qui se laissa aller à injurier son confrère puis à le gifler.

Le bruit de la querelle avait attiré l'attention d'autres avocats, qui tentèrent de séparer leurs confrères.

Mais, sur ces entrefaites, M. Duperrier avait violemment frappé son adversaire d'un coup de pied au bas-ventre.

Sous le coup, M. Sviatsky tomba comme une masse.

On étendit le blessé sur une table où un médecin, appelé d'urgence, alla lui prodiguer des soins.

Cette scène avait provoqué un grand émoi dans les couloirs du Palais de justice. M. Foex, procureur général, avisé, ouvrit sur-le-champ une information pénale.

Les armes à feu

A Saint-Gall, mardi, un jeune homme de 16 ans, nommé Steinlin, fils d'un agent d'assurances, manipulant un browning, voulut voir pourquoi l'arme n'avait pas fonctionné. Le coup partit et Steinlin fut soudain atteint par une balle à la tempe. Le jeune homme a succombé.

A Meisterschwanden (district de Lenzbourg), hier mercredi, un garçon de 10 ans, fils de M. Arnold Fischer, menuisier, s'était emparé du fusil d'ordonnance de son père. Ayant visé sa sœur, âgée de 5 ans, l'imprudent pressa sur la gâchette et le coup partit. Atteinte à la tête, la petite fille fut tuée sur le coup. On ignore comment il se fait qu'une cartouche se soit trouvée dans le fusil, que tout le monde croyait non chargé.

Vol de bijoux

Un couple, parlant allemand, s'est présenté mercredi dans un grand magasin de bijouterie du Quai des Bergues, à Genève, demandant à voir des chaînes de montres. Pendant que le bijoutier et son fils les montraient, l'homme subtilisa dans une vitrine une paire de boucles d'oreilles en brillants et platine, d'une valeur de 13,000 francs. La disparition ne fut constatée que deux heures après le départ du couple.

Enseveli par un éboulement

Un ouvrier travaillant en gare de Sion à des canalisations a été surpris par un éboulement de terre et de gravier. Ses camarades réussirent à grand-peine à le dégager. Il était temps : quelques instants de plus et il mourait étouffé par la masse. Ses blessures ont nécessité son transfert à l'hôpital ; son état demeure grave.

L'imprudence d'un voleur

Au mois de juillet, on avait volé pour 20,000 francs d'obligations à un agriculteur d'Unterembrach (Zurich). Le voleur a pu se défaire de quelques-uns des titres à Zurich, à Lucerne, à Baden et à Brugg, mais, alors qu'il voulait vendre d'autres obligations à une banque de Rapperswil, l'employé, ayant été pris de soupçons, a fait venir la police et le voleur a été arrêté.

C'est un homme marié, âgé de 32 ans, qui habite avec sa famille à Hoengg. Il a avoué.

Une jeune fille asphyxiée

Hier, mercredi, à Zurich, une domestique, qui avait placé une marmite trop près de la flamme du gaz, a été asphyxiée par l'acide carbonique. Un locataire, en rentrant chez lui, a trouvé la jeune fille inanimée et l'a fait transporter à l'hôpital cantonal, mais la domestique n'a pas tardé à succomber. Ses patrons étant absents et la jeune fille occupant sa place depuis peu de temps, il n'a pas été possible de savoir son nom.

Chute d'un avion

Hier mercredi, peu après midi, un avion de sport, piloté par M. Hugo Schmid, ingénieur à Zurich, fils de l'ancien conseiller national Robert Schmid, a fait une chute d'une hauteur d'environ 80 mètres, à l'endroit dit Moos, entre Dietikon et Spreitenbach (Zurich), par suite d'une rupture d'une aile. Le pilote a été enseveli sous les débris de l'appareil. Il avait une grave fracture du crâne, ainsi qu'une fracture de la cuisse et d'autres blessures, et a succombé alors qu'on le transportait à l'hôpital cantonal de Zurich. L'avion qu'il pilotait avait été construit par lui-même. M. Schmid possédait son brevet de pilote depuis 1929.

Incendie

Hier matin, mercredi, un incendie a éclaté de bonne heure à Himmelried (Soleure). Une maison occupée par deux familles a été détruite ainsi que la grange et l'écurie attenantes.

Les habitants, la famille de M. Adolf Vogtli, ouvrier de fabrique, et celle du cultivateur Bühler, ont pu être sauvés au dernier moment. Tout le mobilier, les chars et les fourrages sont restés dans les flammes, ainsi qu'une vache, deux veaux et plusieurs porcs.

Chutes mortelles

M. Joseph Fessler, boucher, a fait une chute au-dessus du pâturage de Rainhütten (Appenzel). Il a été précipité au bas d'un rocher de huit mètres de hauteur et s'est tué net. Son corps a été ramené par une colonne de secours à son domicile, à Brülisau-Schwende. M. Fessler était âgé de 56 ans.

A Ronwil (Saint-Gall), un paysan, M. Joseph Hwiler, est tombé sur l'aire de sa grange. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital, où il est mort des suites de ses blessures.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le voyage de M. Laval

Washington, 22 octobre.

L'idée d'un accord tendant à compléter le pacte Briand-Kellogg prend une certaine consistance avec l'arrivée prochaine de M. Laval. Au ministère d'Etat, on ne considère pas comme impossible que les Etats-Unis renoncent à certains de leurs droits de neutralité en cas de guerre si un blocus économique était dirigé par d'autres puissances contre un Etat agresseur. Mais la condition essentielle de cette évolution politique serait que les Etats-Unis, se prononçant en toute indépendance après une consultation avec les autres puissances, aient reconnu eux-mêmes et proclamé cet Etat agresseur.

Dans ces limites, une conversation franco-américaine pourrait être amorcée. Mais on ne doit pas oublier que, sur ce sujet de la coopération avec l'Europe, le gouvernement est généralement en avance d'une idée, sinon d'une année, sur la Maison Blanche et le reste du pays.

Cependant, un comité vient de se former à New-York sous la direction de M. Nicolas Murray Butler, président de l'université de Columbia, pour étudier dans quelle mesure il serait souhaitable que les Etats-Unis participent à des pressions économiques contre un agresseur en cas de guerre.

Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Allemagne chez M. Stimson

Washington, 22 octobre.

Sir Ronald Lindsay, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, qui a interrompu ses vacances pour être à Washington en même temps que M. Laval, est venu voir M. Stimson, secrétaire d'Etat, et a eu avec lui un long entretien.

L'ambassadeur d'Allemagne à Washington a eu également une entrevue avec M. Stimson.

Japonais et bandits chinois

Moukden, 22 octobre.

(Havas.) — Un communiqué officiel publié ici semble indiquer que la nouvelle concernant l'engagement qui a eu lieu dans la région de Tieh-Ling a été exagérée. Il n'y est fait mention d'aucun envoi de renforts. Il semble maintenant que la garnison japonaise s'est rencontrée avec environ cinq cents bandits qui coupaient les lignes télégraphiques et téléphoniques. Les troupes japonaises ont repoussé les bandits, qui auraient perdu une cinquantaine d'hommes.

L'action des Soviets dans l'affaire de Mandchourie

Londres, 22 octobre.

On mande de Moukden au *Daily Telegraph* : Pendant l'accalmie de l'activité militaire dans le sud de la Mandchourie, l'intérêt se reporte maintenant vers le nord, où les Russes s'entretiennent avec les Chinois. Les représentants britanniques d'ici considèrent la situation comme très importante, et trois d'entre eux sont déjà partis pour le Nord, afin d'y suivre le développement des événements.

Les Russes ont, paraît-il, des intérêts très importants à créer un Etat analogue à celui qui existe en Mongolie. Le mouvement d'indépendance du nord de la Mongolie est certainement plus utile aux Russes qu'aux Japonais, étant donné qu'il aurait pour conséquence un acheminement du commerce sur Vladivostock.

L'or américain

New-York, 22 octobre.

(Havas.) — Le bulletin quotidien du mouvement de l'or signale les expéditions suivantes : France, 5,855,000 dollars ; Hollande, 500,000 dollars ; Suisse, 370,000 ; Pologne, 62,000 et Allemagne, 5000 dollars. En outre l'or en dépôt pour le compte de l'étranger a augmenté de 8,600,000 dollars.

Baisse des valeurs ferroviaires à la Bourse de New-York

New-York, 22 octobre.

(Havas.) — A la Bourse de New-York, les valeurs ferroviaires ont baissé brusquement par suite de la décision prise par la commission interfédérale du commerce aux termes de laquelle les chemins de fer ne pourront pas augmenter leurs tarifs de transports, sauf dans des proportions très limitées. La baisse du début a été de 2 à 3 points.

La conférence de la Table ronde

Londres, 22 octobre.

Le comité des relations fédérales de la conférence de la Table ronde a poursuivi au palais de Saint-James son étude du rapport de la sous-commission des finances, sous la présidence de lord Sankey. Celui-ci a exposé que l'opinion qui domine parmi les délégués était que les principes fondamentaux du rapport du sous-comité financier pouvaient être acceptés comme base générale pour l'élaboration de cette partie de la future Constitution. Il a expliqué ensuite qu'il n'était pas question de donner pleins pouvoirs au sous-comité d'experts pour modifier en quoi que ce soit les principes établis par le comité général.

Après une nouvelle discussion, il a été convenu, sur la proposition de lord Peel, de renvoyer à demain la recherche d'une formule donnant satisfaction à tous.

Le comité est ensuite passé à la discussion du projet de haute cour fédérale. Sir Muhammed Shafi a montré les divergences de vues qu'avait soulevées cette question. Il a exprimé l'espoir qu'on finirait par se rendre compte qu'il était de l'intérêt britannique et indien d'avoir un tribunal suprême étendant sa juridiction non seulement aux questions constitutionnelles mais

à toutes les matières civiles et criminelles et qu'avant peu les Etats indiens préféreraient s'en remettre pour les questions soulevées entre eux et le gouvernement ou d'Etat à Etat aux décisions du tribunal suprême plutôt qu'à celles des services étrangers du gouvernement de l'Inde. A son avis la nouvelle constitution devrait fixer le recrutement de la haute cour parmi les membres du barreau et du service judiciaire.

Espionnage militaire

Lyon, 22 octobre.

(Havas.) — La police a arrêté un Italien, nommé Jean-Baptiste Toselli. Ce prétendu représentant de commerce, dont les agissements paraissent suspects, et qui était étroitement surveillé, effectuait ses déplacements dans la région du sud est et paraissait s'intéresser particulièrement aux choses militaires. Toselli a été trouvé porteur de documents qui furent soumis à l'examen des services compétents. Il a été reconnu être chargé de mission par un service de renseignements étranger. Une perquisition dans la chambre qu'il occupait a permis de découvrir de nombreux documents, qui ont été saisis.

Les voyages de M. Grandi

Rome, 22 octobre.

M. von Schubert, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu au palais Chigi, où il a eu une longue conversation avec le ministre des affaires étrangères, touchant le prochain voyage à Berlin du ministre italien des affaires étrangères.

La Tribuna dit que cette visite correspond aux directions politiques fascistes et aux nécessités de la politique internationale. « Les problèmes examinés avec MM. Brüning et Curtius en août dernier, poursuit ce journal, sont toujours au premier plan de l'actualité ; et les événements qui se sont déroulés depuis attestent encore plus l'opportunité d'examen communs, conduits dans un esprit bien informé et avec le désir de trouver des solutions utiles à la vie européenne et mondiale. La visite de M. Laval à Washington, conclut la Tribuna, et celle qui lui succédera immédiatement du ministre Grandi à Washington, démontrent, en même temps que les décisions de Genève dans le conflit manchou, qu'il n'existe plus de problèmes pouvant être isolés ou différés. Le désarmement et les dettes intergouvernementales sont et restent au premier plan. »

La conférence des armements et les Soviets

Moscou, 22 octobre.

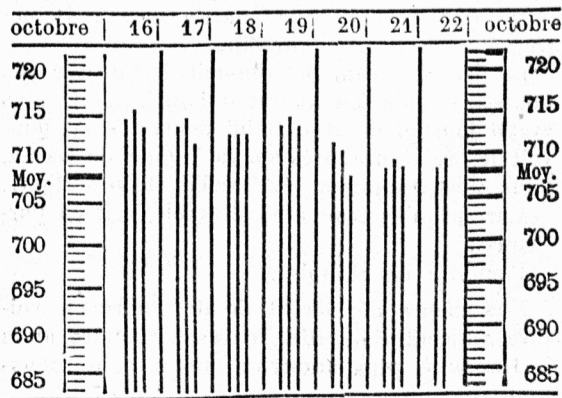
Le commissaire des affaires étrangères, Litvinof, a envoyé un télégramme au secrétaire de la Société des nations, en réponse à la lettre de ce dernier lui demandant si l'Union des soviets était prête à accepter la trêve des armements suggérée par l'assemblée, dans sa résolution du 21 septembre. Le gouvernement des Soviets est prêt à assumer en commun avec les autres gouvernements l'engagement de suspendre les armements pendant toute la durée de la conférence du désarmement. Il est également prêt à désarmer complètement ou à réduire au maximum ses armements, conformément aux suggestions et au projet de convention déposé par M. Litvinof, à la commission préparatoire du désarmement.

Toutefois, dit le gouvernement soviétique, il faut stipuler clairement que des déclarations analogues seront faites par tous les Etats et auront pour eux un caractère obligatoire par la force de la convention. Il faut ensuite dire clairement si l'engagement concerne tous les genres d'armements en force numérique et en matériel de guerre. La résolution adoptée par l'assemblée ne dit pas clairement si sont adoptées ou repoussées les réserves faites concernant les dérogations faites par certains Etats à la troisième commission. Il est absolument indéniable que, si toute la charte n'est pas faite sur la question et si chaque Etat garde le droit d'interpréter à sa manière l'engagement assumé, ce seront d'inévitables griefs et des reproches mutuels nullement susceptibles de créer une atmosphère de confiance dont il est parlé dans les rapports. L'absence de clarté et de netteté dans les décisions correspondantes de la Société des nations, concernant les engagements internationaux, constitue une des causes des regrettables événements qui se déroulent actuellement en Mandchourie et qui, évidemment, ne peuvent pas fortifier l'atmosphère de confiance. En tout état de cause, le gouvernement soviétique sera prêt, lorsque toute la clarté nécessaire sera faite, pour assumer l'engagement de la suspension des armements au même titre que les divers autres Etats. »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

22 octobre

BAROMETRE



THERMOMETRE

| Time | 21 Oct | 22 Oct |
|----------|--------|--------|
| 7h. m. | 4 | 2 |
| 11h. m. | 7 | 8 |
| 7h. soir | 8 | 7 |

Conflits du travail en Espagne

Barcelone, 22 octobre.

(Havas.) — Le conflit existant au port et qui a pour cause le refus des dockers appartenant à la Confédération nationale du travail de travailler en commun avec les dockers appartenant à l'Union générale des travailleurs, c'est-à-dire les socialistes. 800 ouvriers non syndiqués ont travaillé, sous la surveillance de la police. Vers la fin de l'après-midi d'hier mercredi, des grévistes ont jeté des pierres contre les ouvriers qui travaillaient. D'autre part, le syndicat des transports, dont le siège a été fermé, par solidarité avec les grévistes, s'efforce d'étendre la grève dans toute la ville.

Le budget autrichien

Vienne, 22 octobre.

En déposant le projet de budget pour l'exercice 1932, M. Weidenhofer, ministre des finances, a dit notamment, devant le Conseil national, que les dépenses budgétaires pour le prochain exercice sont de 272 millions de schillings inférieures à celle de l'exercice 1931. Les dépenses pour le personnel en particulier sont réduites de 793 millions à 706 millions. Les recettes sont également prévues comme devant être inférieures à celles de l'exercice en cours. D'autre part, parlant de la situation monétaire, le ministre a déclaré que la population devait soutenir la Banque nationale et conserver sa confiance en la monnaie du pays. Il a conclu en disant que la situation financière de l'Autriche était grave, mais que les difficultés pouvaient être aplanies si le pays avait confiance en ses propres forces.

Une grande fête missionnaire à Notre-Dame de Paris

Paris, 22 octobre.

Dimanche 25 octobre, à 10 h., à Notre-Dame de Paris, S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, en présence des évêques, des supérieurs et des représentants de toutes les grandes Congrégations missionnaires, procédera solennellement à l'ordination sacerdotale d'un prêtre noir : le R. Père Joseph Faye, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit.

Le Père Joseph Faye, est né au Sénégal, à Sedhion, en Casamance, le 22 mai 1905. Il appartient par son père à la tribu Sérères, par sa mère, à la tribu Diola ; il a terminé en France ses études classiques, couronnées par le baccalauréat et est entré au noviciat des Pères du Saint-Esprit, à Chevilly (Seine), où il acheva ses études théologiques. Il a une sœur religieuse de la Congrégation indigène des Filles de Marie ; un de ses frères est au Petit Séminaire.

Sur l'épave de l'« Egypt »

Brest, 22 octobre.

Favorisés depuis trois jours par un très beau temps, les scaphandriers de l'Artiglio ont pu descendre à plusieurs reprises sur l'épave de l'Egypt. Le maindeck qui forme le plafond de la chambre renfermant les 120 millions a été entièrement déblayé et a été découpé. Il ne reste plus qu'à soulever le toit pour apercevoir les caisses de lingots. Cette opération devait être faite hier matin, mais, le vent s'étant levé, l'ouverture a été remise.

SUISSE

L'affaire Luchaire

Genève, 22 octobre.

La Chambre d'instruction a décerné un mandat d'arrêt contre Louis Marrée, chauffeur de M. Luchaire, ancien directeur du Bureau de coopération intellectuelle, inculpé de vol d'usage et de vol qualifié au préjudice de M. Sundt, propriétaire de la villa La Boverie.

Calendrier

Vendredi 23 octobre

FÊTE DU SAINT-RÉDEMPTEUR

Saint Jean de Capistran, confesseur

Saint Jean de Capistran, de l'ordre des Frères mineurs, obtint par ses prières la défaite des Turcs devant Belgrade.



Monsieur et Madame Philippe Zwick-Fasel et leurs enfants, à Fribourg ; M^{me} veuve Pierre Bossy-Zwick et ses enfants, à Belfaux ; M. et M^{me} Jean Zwick-Jungo et leurs enfants, à Varennes (France) ; M. Joseph Zwick-Jungo et ses enfants, à Fribourg ; M. Paul Zwick-Ebischer et ses enfants, à Fribourg ; M. Charles Zwick-Pauchard et ses enfants, à Fribourg ; M. Edouard Zwick-Jenny et ses enfants, à Lausanne ; M. et M^{me} Auguste Schaeffer-Zwick et leurs enfants, à Fribourg ; M. et M^{me} Missbach, à Fribourg ; M^{lle} Cécile Jungo, à Bourguillon ; M. et M^{me} Keelin-Rody, président, à Châtel-Saint-Denis ; M. l'abbé Rody, révérend curé, à Bösingen ; les familles Zumwald, à Fribourg et Villaz-Saint-Pierre, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Marie PFEFFERLE-ZWICK née Zumwald

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente, décédée le 20 octobre, à l'âge de 84 ans, après une longue maladie, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, vendredi, 23 octobre, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire, rue de Lausanne, 46, à 8 h. 1/4.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Programme économique et social des catholiques suisses

I. Principes généraux

L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN. — Les catholiques suisses considèrent comme un de leurs premiers devoirs de voter tous leurs soins et de consacrer tous leurs efforts à la restauration d'un ordre social conforme aux lois de la justice et de la charité, garantissant au corps social tout entier le bien-être matériel et la sécurité indispensable à la poursuite du bien commun.

Seul un retour aux prescriptions du droit naturel et de la morale chrétienne dont Dieu est la source peuvent assurer l'efficacité de cette action réformatrice.

LES ERREURS SOCIALES. — Le libéralisme et le capitalisme, systèmes nés d'une conception fautive de la vie économique, créent un état social où dominent les diverses formes de l'usure.

Le socialisme et le communisme, d'inspiration matérialiste, détruisent l'unité morale du corps social et favorisent l'éclosion et le développement des diverses formes de dictature contraires au droit naturel et chrétien.

LE RÔLE SOCIAL DE L'ÉGLISE. — L'Église, par son enseignement et par son ministère, exerce une action décisive sur la vie économique et sociale. Grâce à elle, les consciences se font une obligation morale de respecter les droits d'autrui et d'observer fidèlement tous leurs devoirs individuels, familiaux, professionnels et politiques.

L'efficacité de cette action est liée indissolublement au respect des libertés de l'Église, de ses institutions et de sa hiérarchie.

II. Le sens humain de l'ordre économique

LA NATURE ET LE BUT DU TRAVAIL. — L'homme, de par la volonté du Dieu Créateur, est appelé à la royauté sur tous les biens de la terre. Le travail intellectuel et physique est le moyen dont l'homme dispose pour réaliser et exercer cette royauté.

Le sens humain du travail est donc de perfectionner les énergies intellectuelles et corporelles de l'homme.

Le sens social du travail est de faire servir les biens matériels au développement et au perfectionnement des vies humaines.

Le sens économique du travail est de couvrir, grâce à sa fécondité naturelle, les besoins matériels des hommes.

Le travail, dans le plan providentiel, est un devoir qui, fidèlement accompli, élève la dignité morale et sociale de l'homme.

LA DÉTERMINATION DU JUSTE SALAIRE ET DU JUSTE PRIX. — De cette conception du travail, il ressort que le salaire doit assurer une satisfaction équitable des besoins matériels du travailleur, et le mettre en même temps à même de se couvrir contre les risques naturels et professionnels de la vie et de suffire à ses besoins individuels et familiaux.

La nature morale du travail crée en faveur du travailleur un droit imprescriptible à exercer une légitime part d'influence dans la vie économique et à participer équitablement à la prospérité matérielle du corps professionnel auquel il appartient.

Le juste prix trouve sa définition normale dans les exigences équitables des divers éléments qui constituent le métier : travail, capital et risques divers, et garantit aux travailleurs indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants, etc.) des conditions d'existence individuelle et familiale normales et stables.

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION. — Tous les citoyens, toutes les classes, dans le cadre de la morale et de l'ordre public, doivent jouir du droit d'association, qui trouve sa source dans le droit naturel. Ce droit naturel doit être garanti légalement contre les associations qui

tendent à créer en leur faveur un monopole du travail ou de l'association.

LA RATIONALISATION. — La rationalisation doit, par l'effort de tous les professionnels, créer une organisation méthodique de la vie économique, une utilisation rationnelle des divers facteurs de la production, une stabilisation prudente de la production, une rémunération plus équitable et une protection plus efficace des valeurs humaines du métier.

Dans ce plan, les diverses formes de rationalisation doivent tendre à moraliser la production, à favoriser la solidarité des éléments humains des métiers, à promouvoir leur collaboration, à développer leur valeur professionnelle et leur dignité personnelle, à écarter les formes usuraires de la spéculation et à établir un ordre professionnel équitable et juste.

LES CONCENTRATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — La prospérité économique et la stabilité politique d'un peuple reposent essentiellement sur l'existence du plus grand nombre possible de familles économiquement et socialement indépendantes, qui constituent le plus solide rempart contre les concentrations économiques et financières usuraires, contre les tentatives de socialisation, en cristallisant la richesse autour des foyers, au bénéfice des vies humaines, tout en assurant au pays le maximum d'initiative et d'efficacité dans la création des richesses.

L'organisation professionnelle, la politique économique et sociale doivent tendre à empêcher toute forme de concentration économique et financière qui s'inspirerait exclusivement de tendances dictatoriales ou monopolisatrices; elles doivent également écarter les périls d'une concurrence illimitée et d'une domination sans frein des éléments matériels dans la vie économique et professionnelle.

LA PROPRIÉTÉ. — Les richesses, fruits de la création divine et du travail humain, ont pour but, dans le plan providentiel, de subvenir aux besoins matériels de l'ensemble des hommes.

Le droit de propriété privée est un droit naturel. L'acquisition et l'usage de la propriété sont soumis à des normes morales et sociales qui tendent à garantir le respect de ce plan providentiel.

Les conditions économiques variables, en particulier l'accroissement énorme des masses prolétariennes, la diminution du nombre des familles économiquement et socialement indépendantes exigent une définition précise de la propriété et de ses buts naturels, telle que le demande le pape Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum*; ces conditions économiques nouvelles exigent une répartition et une accession généralisée à la propriété.

L'usure sous toutes ses formes ainsi que les spéculations exclusivement usuraires doivent être écartées par le statut professionnel et, si besoin est, par des mesures légales.

III. La famille

La famille est la cellule de la société et de l'Etat. La santé et la prospérité des familles dépendent d'une définition conforme au droit naturel et chrétien de l'ordre matrimonial et de l'autorité familiale consacrant la sainteté, l'indissolubilité du mariage, l'éducation religieuse et morale de l'enfant et de la jeunesse.

Pour réaliser pleinement son but économique et moral, la famille doit être mise au bénéfice d'un certain nombre de mesures corporatives et légales indispensables dans le régime économique et social moderne : salaire familial, dégrèvement fiscal, protection de la mère et de l'enfant, solution équitable du problème du logement, propriété familiale, etc. Une harmonieuse collaboration de la famille

et de l'Église, de l'Etat et de la profession est la condition indispensable à un ordre social normal.

IV. La profession

La vie économique doit s'inspirer de l'esprit de solidarité et tendre à ordonner les initiatives des particuliers et des classes au bien-être et à la prospérité des métiers d'abord et du bien commun national.

Les périls politiques, sociaux et moraux qui naissent de la prédominance du capital ne peuvent être écartés que par l'organisation corporative des métiers : la corporation groupe en un seul corps les diverses fonctions professionnelles d'un même métier afin de faciliter leur commune collaboration. La corporation se propose pour but de développer la conscience professionnelle, la bonne entente de ses membres, leur valeur professionnelle et d'affermir leur attachement au corps pour lequel ils travaillent et dont ils vivent.

La corporation recevra une base juridique qui lui permettra de réaliser dans son sein les institutions paritaires utiles à sa vie autonome, à la bonne organisation de son activité économique et sociale.

Ces institutions pourront avoir des compétences chargées dans le domaine des contrats de travail, du salaire, de la durée du travail, de l'hygiène et de la prévoyance, des assurances sociales, des allocations familiales, de la formation professionnelle, de la répression de la concurrence déloyale, etc.

Les pouvoirs publics veilleront au maintien d'un équilibre normal entre les diverses organisations corporatives, entre les diverses classes économiques, en vue d'assurer la sauvegarde de la paix sociale et du bien commun.

La solidarité naturelle des classes professionnelles et des diverses corporations constitue le fondement moral du corps social et de son unité. A la corporation incombe la responsabilité directe de la vie économique et sociale; elle est la meilleure sauvegarde de la conscience professionnelle et de l'esprit national. Elle apportera à tous les travailleurs la protection la plus efficace de leur force physique, morale et professionnelle. L'entraide et la prévoyance seront puissamment favorisées par l'action corporative et par ses institutions coopératives. Les formules corporatives se substitueront peu à peu aux formules étatiques en vue d'accroître le champ d'action et l'efficacité de l'économie privée.

La liberté d'association, spécialement la liberté syndicale, sera garantie à tous les degrés du statut corporatif en vue de réaliser pleinement cette formule : le syndicat libre dans la corporation autonome et légalement reconnue.

V. L'Etat

SON BUT. — L'autorité comme la société procède de la nature et par conséquent de Dieu.

L'Etat, dans l'exercice de ses fonctions, doit s'inspirer des principes du droit naturel et de la morale chrétienne.

Il a pour tâche la sauvegarde et la poursuite du bien commun, la protection des droits des individus, des familles, des métiers. La création d'un ordre social normal lui permettra de collaborer à l'accroissement des richesses matérielles et intellectuelles de la nation, de rendre possibles à chacun de ses membres, à chacune de ses familles, l'acquisition et la conservation des biens qui constituent la civilisation.

La moralité publique, une vie familiale normalement réglée, la protection de la religion et du droit, une imposition modérée et une équitable répartition des charges fiscales, le développement du commerce et de l'industrie ainsi que la prospérité de l'agriculture sont des éléments essentiels du bien commun.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE. — L'Etat, gardien du droit et promoteur du bien commun, a l'obligation d'exercer sur la vie économique nationale une action directe, efficace et vigilante.

Le bien commun légitime cette fonction éco-

nomique de l'Etat et en détermine les limites.

Son premier objectif est la protection de l'indépendance économique nationale, la prospérité de l'économie privée, le bien-être matériel des diverses corporations et la répression des abus de l'ordre économique actuel. Il prendra les mesures appropriées et efficaces pour assurer un équilibre normal entre les diverses fonctions économiques, entre les producteurs et les consommateurs, les protégeant tous contre les dangers résultant de la politique économique des nations voisines.

LA POLITIQUE SOCIALE. — L'Etat doit avant tout favoriser le développement de l'initiative privée individuelle ou corporative et de ses différentes institutions de prévoyance et d'entraide.

C'est spécialement en faveur des classes économiquement et socialement plus faibles que cette intervention se légitime.

L'impuissance de l'initiative individuelle, corporative, ou professionnelle à combattre les abus ou à écarter les périls d'une économie exclusivement capitaliste légitime l'intervention de l'Etat et la création d'un droit protecteur du travail. La protection de la propriété privée, l'apaisement des conflits provenant des grèves ou des lockouts, la protection du repos dominical, la fixation des normes générales concernant la durée du travail et l'établissement du salaire et du prix juste, la défense de la mère et de l'enfant, la réglementation du travail à domicile, du travail domestique, la solution des problèmes que pose la question des locataires et du logement sont soumises au jugement et, si besoin est, aux décisions de l'Etat. Ces interventions de l'Etat doivent se donner pour tâches exclusives d'écarter un péril ou d'éliminer un abus sans jamais porter atteinte aux droits de leur nature imprescriptibles.

Toutes les formes d'usure, les tendances monopolisatrices, les spéculations ou les jeux de Bourse illicites doivent être combattus par des mesures légales. Est illégitime toute intervention inutile de l'Etat dans le domaine familial, dans la vie économique; est illégitime également toute intervention qui ne serait pas rendue nécessaire par la sauvegarde du bien commun et qui ne tendrait qu'à un développement abusif de l'économie publique, des centralisations bureaucratiques et étatiques qui aboutiraient à une confusion dangereuse, économique et politiquement, des compétences respectives des divers organismes sociaux.

La restauration d'une vie professionnelle et politique animée de l'esprit chrétien apportera aux diverses classes du peuple une égalité morale et sociale indispensable. Toutes les initiatives de l'Etat seront dans ce domaine inspirées des principes généraux de la sociologie et de la politique chrétiennes qui, tout en sauvegardant les intérêts légitimes des diverses classes économiques, les subordonnent tous à la poursuite du bien commun et garantissent à chaque citoyen une part légitime d'influence et d'action dans la vie nationale. L'éducation et l'instruction développeront dans l'âme de chaque citoyen le sens de ses responsabilités à l'égard de l'Etat.

Les catholiques suisses affirment leur attachement indéfectible aux principes de la solidarité nationale, ainsi qu'aux institutions et aux traditions qui sont le patrimoine le plus sacré de la Confédération et la meilleure sauvegarde de la bonne entente confédérale et de leurs libertés propres.

La vie économique

Crise et responsabilité

La crise, qui se limitait à quelques pays seulement, atteint aujourd'hui l'économie mondiale tout entière. A mesure qu'elle s'étendait à eux, les divers pays frappés ont pris des mesures de protection contre son aggravation, mesures qui, pour la plupart, ont porté un coup sensible à l'exportation suisse. Cette politique de nos voisins, qui équivalait à un encerclement de notre économie, fait présager un avenir difficile pour nos industries, nos arts et

métiers, notre agriculture aussi, et toutes les forces nationales doivent être mobilisées pour assurer à notre production le meilleur écoulement possible sur le marché intérieur. La « Semaine suisse », qui a lieu du 17 au 31 octobre, revêt à ce sujet, cette année, une importance particulière. Elle ne doit cependant pas borner toute sa signification à une amélioration momentanée de la vente des produits suisses; il s'agit pour notre population d'en prendre prétexte pour s'habituer à avoir mieux le sentiment personnel de la responsabilité de chacun à l'égard de la situation économique du pays. L'affiche placardée dans toute la Suisse : « Lutte contre la crise et le chômage, donnez du travail à vos compatriotes, achetez les produits suisses! » dit assez le sens de cette propagande. Un achat réfléchi, qui vient s'ajouter à des milliers d'autres dans l'ensemble du pays, préserve du chômage des ouvriers, des employés suisses, et ceux qui mettront leur cœur et leur intelligence à agir dans ce sens contribueront à consolider l'économie nationale suisse.

La Chambre de commerce suisse d'Italie

L'assemblée de la Chambre de commerce suisse en Italie a ratifié le transfert du siège social de Gènes à Milan. M. Otto Bühler, ancien président de la Société suisse de Milan, a été nommé président. Les membres du conseil d'administration sont les deux vice-présidents, MM. Senn et Hermann Schutz, et le trésorier, M. Mosimann, chancelier du consulat suisse. La Chambre est située Via Manzoni, 5.

BEAUX-ARTS

Un peintre valaisan

On nous écrit : Une exposition des peintures de l'excellent peintre valaisan qu'est M. Raphy Dallèves aura lieu à l'hôtel de la Paix, à Sion, du 24 octobre au 3 novembre. M. Dallèves est par excellence le peintre du vieux Valais, de ses types d'hommes et de femmes, de ses mazots et chalets. C'est un artiste dans toute la force du terme.

Echos de partout

L'AMITIÉ FRANCO-AMÉRICAINE

De l'humoriste Tristan Bernard : Notre fabuliste La Fontaine, sage éternel, nous a montré un vieillard qui, à son lit de mort, explique à ses enfants que la condition de toute prospérité est avant tout de rester unis.

« A qui cette recommandation peut-elle mieux s'adresser, écrit Tristan Bernard, qu'à deux frères jumeaux réunis par une membrane, qu'à deux frères siamois? Tant qu'ils sont unis, ils peuvent se faire jusqu'à 100 dollars par jour dans un music-hall, alors que, s'ils s'avaient de se séparer, ils n'en gagneraient péniblement qu'un demi à taper des adresses de prospectus. »

Et bien! depuis avant la Révolution française, les Etats-Unis et la France sont comme des frères siamois.

Unis par une même membrane qui est l'esprit démocratique, ils peuvent gagner la bataille de la liberté à Yorktown, à Châlons et gagner aussi aujourd'hui la bataille de la paix et de la monnaie.

Il faut donc voir au-dessus des préoccupations mesquines : la question de savoir si l'un aura trois croiseurs cuirassés ou l'autre quatre, à la condition qu'un autre en ait deux et demi ou trois trois quarts, est insignifiante à côté de la puissante organisation générale qui est à étudier sans arrière-pensée, sans traquenard, sans malice, sans bluff ni esprit de « business », face à la vie... En attendant de savoir si les choses vont évoluer de la sorte, rappelons aux deux négociateurs l'histoire des frères siamois qui, séparés, mènent une existence de chômeurs, mais qui, unis, gagnent largement leur pain avec du bonheur.

MOT DE LA FIN

Le conférencier. — L'homme qui cède quand il a tort est sage, mais celui qui cède quand il a raison... Une voix dans l'assistance. — ...Est marié!

L'héritière et la montreuse de marionnettes

par Edouard de KEYSER

Regardant en arrière, je dois avouer que depuis mon adolescence, le hasard m'a dirigé, me jetant toujours en dehors de ce que j'avais résolu. Il m'a mis en face de gens inattendus et d'événements imprévisibles... Je vous admire, quand vous traitez Xavier de Montepin de feuilletonniste! Vous trouvez qu'il exagère? Vous ne lisez donc pas les faits divers? Vous ne voyez pas les crimes, les morts inexplicables, les jeux de la chance et les coups stupides de la guigne? Vous ne comptez pas les amours tragiques, les familles fauchées par un arrière-neveu en mal d'héritage?... Et les fortunes qui s'élèvent par enchantement? Et les ruines amoncelées? Et les rencontres les plus extraordinaires, qui décident d'une existence?... Mais le piston même, sur lequel est basée toute notre République, qu'est-ce, sinon l'héritage, le hasard, le feuilleton?... De quoi vais-je m'excuser, d'ailleurs? De tomber dans l'action? Dès mon premier chapitre, ne vous ai-je pas averti que Servane courrait à une aventure désordonnée et incroyablement?

Sur l'Hoëdic, je le reconnais, tout avait l'air de se tasser; mais c'est sans doute parce que le bateau ne tanguait pas, et que la croisière apaise le cerveau en fortifiant les poumons. Vous saviez bien qu'en arrivant à Rio cela

devait changer. Camarès l'avait écrit, avant de quitter Le Havre...

Nous voici dans l'action. Menée par Servane, elle ne peut qu'aller bon train. Et ce n'est pas moi, qui m'en plaindrai.

A vrai dire, Servane restait perplexe. Après l'attente de la nuit, Camarès avait dit tout de suite que c'était un coup du Chinois. Comment le savait-il? Qu'est-ce qui lui permettait d'écarter ainsi la culpabilité de ses principaux adversaires?

Devait-elle croire qu'il avait vaincu les autres, qu'il les avait déjà fait tuer?

Par les individus qu'il embauchait près du marché, sans doute?...

Mais alors, il pouvait être inquiet d'un moment à l'autre... La police se lançait à la recherche des meurtriers...

De tout cela elle ne souffla mot à Deluc-Dervyl. C'était trop horrible.

Le jeune savant téléphonait à l'un de ses nouveaux amis, un avocat qui dirigeait le plus grand journal de Rio. Il lui demanda s'il pouvait les rejoindre près de la lagune de Gavéa, pour une traduction éventuelle et importante.

Car ce qu'ils trouveraient serait écrit en portugais...

Peut-être en chinois...

Eux-mêmes décidèrent de descendre en voiture au centre de Rio, mais de prendre alors le tramway, plus anonyme, moins compromettant.

Au moment où ils se mettaient en route, le facteur demanda Kate. Il lui apportait un pli recommandé, envoyé de Santos. La Bretonne déchira l'enveloppe d'une main fébrile, et un portrait de capitaine au long cours apparut. Elle en tomba dans un tel émerveillement que, sur

un signe discret de Deluc, Servane renonça à l'emmener. Elle aurait compromis toute l'expédition.

Au centre de Rio, une partie des tramways tourne sous un hôtel rouge qui porte le nom de l'Avenida. Ils montèrent dans celui qui menait, par Gavéa, jusqu'au Jardin Botanique dans lequel on conserve le palmier rapporté de Guyane pendant l'expédition portugaise contre Napoléon I^{er}.

Avant d'arriver au champ de courses, alors qu'on roule déjà près de l'Océan, un lac s'étend à gauche. Il est relié à la mer par un canal qui traverse la plage d'Ipanéma. Une route pittoresque le contourne, contre des collines couvertes de maquis, qu'habitent les nègres, dans la toile ondulée. Le soir, on y voit des feux adoucis par les cactus, et, au bord de l'eau, des hommes noirs chantant en s'accompagnant d'instruments simples, hérités des aïeux, au temps si proche de l'esclavage.

Dans quelques années, le tour de la lagune sera entièrement bâti de villas coquettes, comme les avenues de Gavéa. Les habitants y jouiront d'une vue merveilleuse sur la Tijuca, dont les derniers contreforts, noyés dans la forêt, meurent à trois cents mètres, et sur les roches hisées au-dessus des montagnes comme d'immenses promontoires destinés à recevoir un camp.

Mais aujourd'hui encore, il n'y a que des maisons espacées, dont les jardins finissent contre les collines touffues de la Vista Chinesa.

Pendant la demi-heure que le tramway suivit les sinuosités de la baie, Servane ne cessa de bavarder. Elle allait sauver Daniel, il leur devrait la vie à tous. Tranquille de ce côté, il pourrait mieux se débarrasser de ses autres ennemis.

Dans le feu de l'action, elle commençait à reconnaître que tous les moyens étaient acceptables, et ne pensait plus du tout avec horreur qu'il avait fait tuer ceux qui osaient le menacer.

Puisqu'ils le menaçaient, ils devaient mourir... C'était écrit au livre divin de la Justice...

Toutes les femmes penseraient comme elle et moi.

Deluc indiqua l'arrêt le plus proche de leur but. Il était 10 heures. Ils ne couraient aucun risque de trouver quelqu'un dans la maison suspecte.

Ils s'engagèrent sur la route qui fait le tour du lac. Ils entraient dans une zone déserte, de cinq cents mètres de large, entre deux quartiers très habités, Gavéa à l'intérieur, Ipanéma sur l'Océan. Deluc montra la maison. Derrière s'étendait un jardin dont le mur se trouvait au pied même de la colline, dans les arbustes.

— Ceci nous est favorable, expliqua le jeune savant. Engageons-nous dans cette sente. Grimpons un peu, de manière à nous orienter. Il ne faut pas être vu d'une javella.

C'est le nom qu'on donne à ces hameaux pauvres, parsemés sur les rocs et les morros, et habités par le pègre. Mais les gourbis étaient loin. Le voisinage de la maison les chassait. D'en haut, ils dominèrent le jardin, purent inspecter l'habitation. Pour se loger là, il fallait à la fois que Li Si Kiang fût attendu et qu'il eût peur de l'hôtel.

— La cage est vide, fit Deluc. Attendez-moi là, mademoiselle. Je ne vois pas comment vous entriez.

Ayant inspecté les alentours, il enleva sa veste et en deux minutes fut de l'autre côté du mur. Je vous ouvrirai la porte, avait-il dit,

Elles firent le tour et attendirent, tout en admirant les environs.

L'huis s'entrebâilla un instant plus tard et elles purent disparaître à l'intérieur sans avoir été vues.

— Ici, la besogne est plus difficile, leur dit aussitôt Deluc. Un bureau, des papiers. Et, ce qui m'étonne davantage, ce Chinois semble faire des cultures microbiennes...

— Un concurrent, alors?...

Il continuait rapidement l'inventaire, jugeait d'un coup d'œil ce qui valait la peine d'être regardé de plus près. Les papiers étaient rédigés en portugais et en anglais. Deluc put relever des noms et des adresses.

— Nous aurons peut-être ici la liste des gens qu'il emploie à ses vengeances...

Il retourna au petit laboratoire installé dans la deuxième chambre. Le four, la température constante, tout l'intriguait. Il ne semblait plus du tout pressé de terminer une perquisition à laquelle l'avaient seules poussé son amitié pour Servane et son amour pour Ariette. Il s'y mettait pour son propre compte.

Tout à coup il sursauta, fit signe, aux jeunes filles de ne plus bouger, de ne plus souffler mot. Lui-même mit la main à sa poche revolver.

Il venait d'entendre un bruit près de la porte d'entrée.

Au bout d'une minute il se décida à avancer la tête dans le vestibule. Il aperçut alors une lettre sur les dalles de marbre.

Il la prit, lut la suscription.

— Illustrissimo senior Kiang. — Il s'agit de notre oiseau. Et ma foi, c'est trop important, J'ouvre, (A suivre.)

FRIBOURG

Elections fédérales
du 25 octobre

LISTE CONSERVATRICE

GRAND Eugène, conseiller national.
ZOSCHUNG Franz, conseiller national.
PERRIER Ernest, conseiller national.
BENNINGER Pierre, conseiller national.
DELATENA Joseph, président du tribunal.
CHASSOT Charles, député.
AEBY Pierre, professeur à l'Université.

Les exagérations de la « Gruyère »

La Gruyère nous reproche de « salir l'œuvre immense et généreuse de la démocratie libérale-radical suisse dont nous sommes, dit-elle, justement fiers et qui vaut à notre pays tant d'admiration de la part de nombreux peuples ».

La Gruyère exagère. Elle exagère notre crime et elle exagère les mérites du parti radical.

Nous n'avons point sali la démocratie radicale. Nous nous sommes exprimés fort modérément sur un récent écart du parti radical, que nous avons déploré en rappelant que ce parti avait manifesté, à un moment donné, des velléités de sagesse et de générosité bien différentes.

Quant à l'admiration que le monde a généralement pour la Suisse, nous nous permettons de réclamer pour d'autres que pour le parti radical une part du mérite que la Gruyère attribue exclusivement à celui-ci.

Il est tout de même excessif de prétendre que tout ce qu'il y a de bien en Suisse est l'œuvre du radicalisme !

Si l'on admire plusieurs de nos institutions ; si l'on rend hommage à la sagesse avec laquelle le peuple suisse a organisé sa vie politique, au respect que se portent, en général, des populations de races, de religions, de conditions économiques différentes, à la force du lien fédératif qui les unit, à l'harmonieux concert de ces souverainetés cantonales multiples, il nous est permis de dire que ce n'est pas au parti radical qu'en revient exclusivement ni même principalement l'honneur.

Si le parti radical avait été libre de suivre sa pente, s'il n'avait pas rencontré des résistances et des contre-poids opportuns, si l'esprit chrétien, conservateur et fédéraliste d'une large partie du peuple suisse n'avait pas joué le rôle de frein et de régulateur, on admirerait beaucoup moins nos institutions.

Les quelques échantillons de marque spécifiquement radicale qu'on rencontre dans notre constitution ne sont pas précisément ce que le monde admire le plus chez nous.

La Gruyère, pour montrer que le libéralisme peut très bien s'accorder avec l'esprit chrétien, a fait une citation tronquée d'un discours de M. le conseiller fédéral Musy au congrès catholique romand de septembre dernier.

M. Musy a constaté, à cette occasion, que le libéralisme avait valu à la société des progrès considérables au cours du XIX^{ème} siècle. La Gruyère triomphe de cette déclaration. Il n'y a pas de quoi. M. Musy parlait des progrès d'ordre économique ; il n'aurait pas dans son plan de faire une critique du libéralisme au point de vue moral et religieux.

Il est donc abusif de conclure qu'il a voulu dire que le libéralisme fut conciliable avec la doctrine chrétienne, comme le fait la Gruyère.

Ce que celle-ci s'est bien gardé de citer, ce sont ces paroles de l'honorable magistrat, qui viennent immédiatement après : « Pour mettre fin aux abus auxquels le libéralisme, à la longue, devait aboutir, les socialistes appellent l'avènement de la socialisation. Le libéralisme et le socialisme, sans jamais pouvoir s'entendre, continuent à se disputer la domination du monde. »

Et plus loin : « Le régime économique de la liberté individuelle sans frein, qui oppose l'intérêt particulier à l'intérêt particulier, l'individu à l'individu, devait fatalement aboutir à un déplorable état d'anarchie. Sous le régime actuel, l'Etat ne peut ni pleinement remplir sa fonction équilibrante, ni harmoniser les activités particulières. »

On comprend que la Gruyère ne s'est pas soucieuse de reproduire ce jugement, qui la gênait terriblement dans son apologie du libéralisme.

Concert de musique de chambre

Le concert que donnera mercredi prochain, 28 octobre, à la Grenette, l'Association bernoise de musique de chambre sera un véritable gala artistique. Les quatre artistes qui ont remporté en Suisse et à l'étranger, l'hiver dernier, les plus grands succès, nous offrent un programme dont la richesse musicale aussi bien que la variété ne laisse rien à désirer.

Tout d'abord, le Quatuor de Haydn en do majeur qui contient, entre deux thèmes, les célèbres « variations de l'empereur ». Ensuite, un quintette pour cordes avec guitare. Il s'agit d'une œuvre originale qui n'a jamais été jouée à Fribourg, du fait que, depuis nos grands-pères, il n'existait plus de véritable guitariste capable d'interpréter une œuvre de musique de chambre. Cette partie sera jouée par M. Hermann Leeb, professeur au conservatoire de Zurich.

Enfin, nous entendrons le délicieux Quatuor en fa de Dvorak, composé sur des thèmes populaires nègres des Etats-Unis, mélodies savoureuses, pleines de rythme et de charme, qui terminera agréablement ce beau concert.

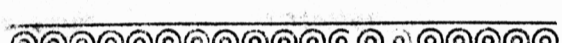
Don reçu

à la Librairie catholique pour la béatification de Marguerite Bays
Anonyme d'Ecuvillens, 100 francs.



« Nous devons lutter sans relâche pour arracher l'ouvrier à la puissance de l'Eglise afin de le gagner au socialisme. Tous les jours de fêtes ecclésiastiques doivent être employés à la propagande socialiste. »
(Bernar Tagwacht, du 4 juin 1927.)

« Nous souhaitons au besoin la défaite militaire de notre propre pays, pour pouvoir réaliser nos objectifs de classe. Qu'on nous appelle défaitistes, si l'on veut ! Nous ne sommes pas en tout cas des pacifistes, car nous approuvons la guerre, pourvu que ce soit celle des classes inférieures contre les hautes classes. »
(Basler Vorwärts, journal socialiste, du 27 août 1927.)



La première représentation du cirque Knie

On nous écrit :
Qu'en sera-t-il de la « première » du cirque Knie ? On est curieux de savoir ce que le grand cirque peut nous apporter de neuf après toutes les nouveautés que nous avons déjà vues chez lui.

Les frères Knie sont de grands magiciens et la source où ils puisent les numéros de leur cirque est vraiment inépuisable ! Chacune de leurs nouveautés est en succès. Aujourd'hui, quand, dans un ruissellement de lumières, nous arriverons au cirque rénové, quand nous entendrons les bêtes sauvages rugir là-bas dans leurs écuries, quand nous franchirons le seuil du cirque l'œil attentif à découvrir les transformations qui y ont été apportées, quand, tout intrigués déjà, nous suivrons les pages qui nous indiqueront notre place, nous saurons déjà qu'une belle soirée se prépare.

Pour les trains spéciaux, consultez les affiches jaunes des trains spéciaux et les annonces dans les journaux.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Orchestre de la ville de Fribourg. — Ce soir, répétition générale. Dernière avant le concert pour les écoles. Présence absolument indispensable.

« Mutuelle ». — Répétition pour prochain concert ; basses : à 8 h. ¼ ; ténors : à 9 h.

« L'armurier de Worms ». — Ce soir, jeudi, à 8 h., pour les messieurs et les enfants, et à 8 h. ½, pour les dames, répétition du chœur de l'opéra, au 1^{er} étage de l'Hôtel suisse.

Club suisse de femmes alpinistes, section de Fribourg. — Demain soir, vendredi, à 8 h. ½, précises, au local, hôtel des Postes, 2^{me} étage, conférence de M. le chanoine Bovet, avec productions musicales. Les membres et les amis de la société y sont chaleureusement invités.

Elections au Conseil national

ASSEMBLÉES CONSERVATRICES

District de la Glâne

Jeudi 22 octobre, à 8 heures

Le Châtelard, au Lion d'Or.
Massonnens, à l'auberge de l'Union.
Villaz-Saint-Pierre, au Guillaume-Tell.
Villarimboud, à l'auberge du Saint-Bernard.
Torny, à l'auberge de l'Olivier.
Châttonnaye, auberge de la Croix-Blanche.
Middes, au Café agricole.

Vendredi 23 octobre, à 8 heures

Romont, au Cercle catholique.
Billens, à l'auberge de l'Union.
Vauderens, à l'hôtel du Chamois.
Ecublens, à l'auberge communale.

District de la Veveyse

Jeudi 22 octobre, à 8 heures

Attalens, Cercle paroissial.
Bossnons, hôtel de la gare.

Vendredi 23 octobre

Grattevauche, maison d'école, à 7 h. 30.
Semsales, au Cercle, à 8 h. 30 (pour Semsales, Progens et La Rougève).

District de la Broye

Jeudi 22 octobre

Cugy, maison d'école, à 8 h.
Chandon, salle de commune, à 8 h. 30.
Léchelles, hôtel de la gare, à 9 h.
Châtillon, salle de commune, à 7 h. 30.
Châbles, maison d'école, à 9 h.
Montborget, maison d'école, à 7 h. 30.
La Vouvaise, maison d'école, à 9 h.

Vendredi 23 octobre

Estavayer-le-Lac, hôtel du Cerf, à 8 h. 30.
Muriel, maison d'école, à 8 h.
Montel, maison d'école, à 9 h. 30 (y compris Frasses).
Vesin, maison d'école, à 9 h.

District de la Gruyère

Jeudi 22 octobre, à 8 heures

Bulle, Cercle conservateur.
Corbières, auberge de la Croix-Blanche (pour Corbières, Hauteville et Villarvolard).
Sorens, Cercle des agriculteurs.

Vendredi 23 octobre, à 8 heures

Grandvillard, maison d'école.
Gruyères, Hôtel-de-Ville.
Morlon, maison d'école.
Sates, auberge de la Couronne.

District du Lac

Jeudi 22 octobre, à 8 heures

Pratz (Vuilly), hôtel Bel Air.
Liebistorf, auberge Schorro.

Vendredi 23 octobre, à 8 heures

Jentes, auberge.
Villarpos, auberge de l'Etoile.
Misery, auberge de la Croix-Blanche.
Courgevaux, à l'auberge.

District de la Sarine

Jeudi 22 octobre, à 8 heures

Posieux, auberge.
Matran, auberge.
Corminbauf, pinte communale.
Cottens, auberge.

Vendredi 23 octobre, à 8 heures

Ependes, auberge communale.
Noréaz, auberge communale.
Chérens, buffet de la gare.

Ville de Fribourg

Jeudi 22 octobre, à 8 heures

Quartier des Places, salle des Grand'places.
Quartier du Bourg, Cercle catholique.

Vendredi 23 octobre, à 8 heures

Quartier de l'Auge, auberge des Tanneurs.
Quartier de la Neuchâtel, brasserie de l'Épée.

Feinte modération

A lire les premières lignes d'un article de l'Indépendant de mardi, le journal radical ne serait pas loin, semble-t-il, de penser, comme feu le conseiller national Robert Ferrer, que nous citions l'autre jour, qu'on devrait enfin effacer de la constitution fédérale les articles d'exception dirigés contre l'Eglise catholique.

Tout au plus l'Indépendant serait-il d'avis que ce n'est pas au parti radical d'en proposer la suppression et que c'est au parti conservateur à lancer à cette fin une initiative populaire.

Il s'étonne même que, depuis 1874, cela n'ait pas déjà été fait.

Ces airs conciliants ne sont que comédie ; au bout de son article, l'auteur se déclare prêt à signer l'initiative qui serait lancée pour l'abrogation des articles d'exception, mais il ajoute : « Il est entendu que reste réservée l'attitude à prendre en cas de votation populaire. »

Or, nous savons parfaitement ce que ferait le parti radical suisse, et le rédacteur de l'Indépendant avec lui, dans un cas pareil. Ce serait un non catégorique, selon le mot d'ordre du congrès d'Olten.

Les catholiques suisses ne sont pas des enfants. Ils n'ont pas courir contre un mur. D'ailleurs, contrairement à ce que dit l'Indépendant, ce n'est pas, d'abord, aux victimes de l'oppression à mendier la restitution de leurs droits. C'est à ceux qui ont violé la justice à manifester premièrement leur disposition à réparer.

Une bonne pensée

L'orchestre carougeois Happy Boys, qui a joué dans les rues de Fribourg, ces jours passés, a eu la généreuse pensée de prélever 40 francs sur sa recette pour les adresser à la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Monsieur et Madame Louis Ruffieux et leur famille, instituteur, à Fribourg, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné une si grande sympathie dans les rudes épreuves qu'ils viennent de traverser.

Ils remercient tout spécialement le clergé des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Nicolas, le conseil de paroisse, le chœur mixte et le Cercle paroissial de Saint-Pierre, la Maîtrise de Saint-Nicolas, le corps des Eclaireurs de Fribourg, le corps enseignant de la ville, les élèves des IV^{ème} et VI^{ème} classes des garçons du Bourg et leurs parents.

Cirque à 4 Mâts

KNIE

Tous les jours à 20 h
Samedi, 27 octobre
Dimanche 15 et 20 h

Ménagerie et Exhibition
Peaux-Rouges ouverte 10 à 20 h
Repas des fauves 17 heures

Location : Mme Arquinche, tabacs, rue de Lausanne, tél. 1165. 11-243 GI
Le cirque est chauffé.

Quelques bons maçons

sont demandés tout de suite, chez
H. HOGG-MONS & FILS

VOULEZ-VOUS UN BON DINER ?

CH. MEYSTRE, comestibles, à Berne, vendra, vendredi matin, 23 octobre, à côté des Cordeliers :

| | |
|--|-------------|
| CABILLAUD du Danemark, EXTRA ½ kg. Fr. | 1.25 |
| COLIN extra, de Bretagne, ½ kg. Fr. | 1.80 |
| Filets de poissons danois EXTRA ½ kg. Fr. | 1.30 |
| SAUMON qualité extra ½ kg. Fr. | 2.— |

AU RAISIN DORÉ, FRIBOURG

RUE DE TIR N° 15 • TÉLÉPHONE 937 •

JAELLEN, COMESTIBLES

Poissons frais

Baisse de prix! Profitez!

VENDREDI matin et dès jeudi après midi, grande vente de superbes

Cabillaud blanc Colin français
BONDELLES de Neuchâtel,
FILET frais, **SAUMON**,
Merlans, Raie, Truites vivantes
Guissons de grenouilles au détail
Tous les jours

GIBIER du pays
LIÈVRES FRAIS, CIVET de LIÈVRE
CHEVREUIL, escargots préparés, etc.

Perdu

en ville ou sur la route du cimetière. 15151

bracelet or

Le rapporter contre bonne récompense, avenue de Pérolles, 17, 1^{er} étage.

VACHER

célibataire, sobre et sérieux, demande place, libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7548 B.

Personne

de confiance demande occupation (quelques heures par jour), dans famille ou commerce.

Adresser offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15187 F.

Vente juridique

(2^{ème} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le lundi 26 octobre, à 15 h., au domicile de vue Berthe Piller, N° 183, rue de la Préfecture : 2 canotables, 1 radio et à 13 heures, au kiosque de Saint-Léonard, 1 lot de cigares, 1 lot de chorolat.

maison d'habitation

avec 5 logements locatifs, en plein rapport, et 10 poses ½ de terre, située à La Tour-de-Tréme. 7536

L'exposant :
Ursule Seyboz, La Tour.

Vente juridique

(1^{ère} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le vendredi 23 octobre, à 15 heures, devant le domicile de Horn Frédrice, N° 18, au Petit Plan : 1 auto « Selve ». 15189

Vente juridique

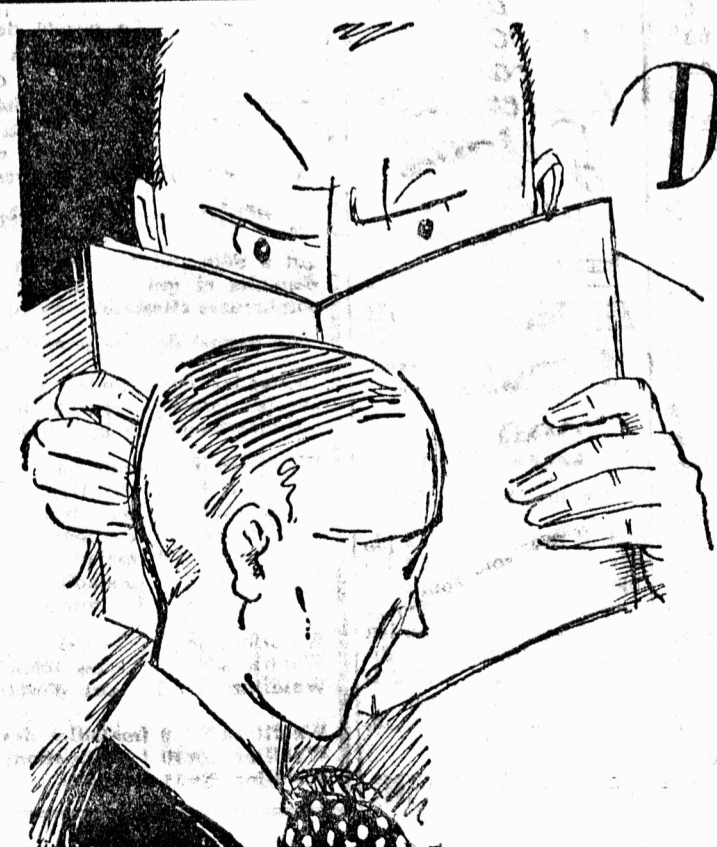
(1^{ère} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le vendredi 23 octobre, à 15 h. ¼, au rez-de-chaussée, N° 24, route de la Carrière : 1 cuisinière à bois, 1 buffet vitré, 1 vélo de dame appartenant à Marney Louis, tailleur.

Savez-vous

que les excellents ramequins de la « Foire aux provisions », vous les trouverez pour votre dîner du vendredi à la Confrérie de Saint-Nicolas, rue des Epouses, tél. 4.56.

Commandez à l'avance s. v. pl. Prix 20 cts. pièce. S. a. m. e. i. petits pâtés froids au lièvre, à 40 cts.



De mauvaises notes...

Il est compréhensible que le père soit mécontent. Mais quand on examine la chose plus tard, à tête reposée, on doit se demander si c'est vraiment la paresse qui est en cause. Il est possible que ce soit le surmenage, ou un défaut organique quelconque.

Des physiologues et des psychologues éminents ont fait ces derniers temps une étude spéciale de l'enfant à sa période de croissance, et ont trouvé que ses défaillances ne dépendaient généralement pas de sa volonté, mais de causes beaucoup plus profondes. On a découvert

certaines déficiences psychiques et organiques qui sont bien plus souvent provoquées par une application erronée des facultés que par leur insuffisance.

Réfléchissez-y et voyez si une cure de Biomalt ne vaudrait pas mieux que ces éternels reproches. Le Biomalt convient tout spécialement aux enfants pendant leur croissance, car il contient les éléments nutritifs et reconstituants appropriés, ainsi que les vitamines et glycérophosphates nécessaires aux nerfs et au cerveau en une forme facilement assimilable pour de jeunes organismes. Le Biomalt passe dans le sang quinze minutes après avoir été pris, sans entraver la digestion, chose très importante pour l'enfant.

C'est au médecin à déterminer s'il faut prendre le Biomalt au fer, en cas d'anémie, le Biomalt à la magnésie, contre la nervosité, ou le Biomalt avec de la chaux pour fortifier le système osseux. Vous trouverez le Biomalt partout; le Biomalt avec compléments spéciaux ne se trouve que dans les pharmacies.

Venez en aide à votre enfant: donnez-lui du Biomalt





L'espoir, pour chacun, de posséder une fortune

se réalise par la conclusion d'une assurance sur la vie. Elle est, de nos jours, le moyen le plus sûr de se créer un capital et de renforcer son crédit. En même temps, elle est un aide précieux pour votre famille dans les jours difficiles. Aucun autre placement d'argent ne vous offre autant d'avantages et de telles garanties. Demandez nos nouveaux prospectus.

La Bâloise

Compagnie d'assurances sur la vie

Fondée en 1864

Paiements effectués depuis la fondation de la Compagnie: 517,3 millions de francs suisses.

Agence générale de Fribourg:
Max Doussé, Place de la gare 10



Vim devenu bien meilleur marché!

grande boîte maintenant seulement cts **75**

demi-boîte maintenant seulement cts **40**

Prenez donc du Vim!

SUNLIGHT SA ZURICH

Jeune fille

Suisse allemande, 17 ans, désire être recue au pair, dans bonne famille catholique de la Suisse française, pour aider au ménage, enfants. Bons traitements et vie de famille.

S'adresser sous chiffres U 23162 On, à Publicitas, Otten.

Auberge de Noréaz

Dimanche 25 octobre

Grand JEU du TONNEAU

Beaux prix

Concert par l'orchestre « Joli-Cœur » 15184

Invitation cordiale. Le tenancier.

Papiers peints

depuis 30 cts le rouleau

On n'envoie pas d'échantillons pour ces papiers bon marché.

Se recommander: Fr. Bopp, meubles, Fribourg, rue du Tir, 8. Tél. 7.63

Capitalistes


Placement de capitaux par l'achat d'une maison presque neuve, située dans une grande localité du canton de Fribourg. Exploitation du commerce serait évent. continuée par le vendeur.

S'adresser sous chiffres P 41290 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille

17 ans, ayant déjà servi, demande place dans bonne famille, pr cuisine et service de table.

Adresser offres à Anna Blaser, chez Jean Blaser, Garmiswil. 15183



Luttez contre la crise et le chômage

Donnez du TRAVAIL à vos compatriotes

Achetez les produits suisses

SEMAINE SUISSE

Réservez vos achats à la production suisse; votre action d'entraide en ces temps difficiles contribuera à la prospérité nationale. Prêtez attention aux vitrines des participants à la „Semaine Suisse”

Auberge de la Croix-d'Or, Posat

Dimanche 25 octobre

Cassée - Concert

Invitation cordiale. 15186 F

Le tenancier.



Belles pantoufles confortables

à talons, en teintes diverses, séries à 21-50

Fr. 9.80 7.90 6.90

KURTH, Fribourg

rue de Lausanne, 51 et 2.

Art, goût et beauté

Maison de REMY

Pendant toute la saison arrivage des dernières créations de Paris.

Dépôt de premières maisons.

Nota: Grand choix de plumes d'autruche et plumes fantaisies, aigrettes, paradis. 15192

Teinture et frisure de plumes.

Modernisation. — Transformation.

Tous les prix. — Tous les genres.

En cas de brûlures, blessures et toutes inflammations de la peau, utilisez le

BAUME DU CHALET

Fr. 1.50 le tube, dans pharmacies et drogueries.

Immeuble

avec restaurant bien achalandé, situé au centre de la ville, à vendre, pour cause de décès. 592-4

S'adresser: Etude Marius BLANC, notaire, rue Madeleine, 10, Lausanne, l'après-midi de 2 à 5 h.

BELLES pommes

de table et de ménage, à conditions favorables, sont offertes par la Société d'arboriculture, à Gulin. 139-6 F

Demandez les prix.

A LOUER

tout de suite, appartement 3 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central, thermostat, 2 pièces.

S'adresser: Plantino, frères, route de Bellevue, 34. 15180

LANGUES

vous apprenez les

vite et à fond à

l'école de langues TAMÉ

Rue de Romont, 24

Fribourg



GAINE en beau tricot rose croustou, en 30 cm. de haut, 12 fr.

GAINE en beau croustou tissé, en 35 cm. de haut, coton mercerisé extra, 11 fr. 10

en soie rose 13 fr. 10

Aux corsels élégants

69, rue de Lausanne, Fribourg

Cours commerciaux et de langues

Le délai d'inscription aux cours de perfectionnement de la Société suisse des commerçants est prolongé du 17 octobre

31 octobre

Les cours commenceront dès le 26 octobre sur convocation personnelle aux participants.

Le tartre et la pellicule dentaire

enlaidissent le plus séduisant visage. Une haleine impure inspire la répulsion. Ces deux défauts sont souvent supprimés par un seul brossage avec le pâte dentifrice Chlorodont, qui rafraîchit, tonifie la bouche et rend vos dents leur éclat merveilleux d'ivoire. Faites d'abord un essai avec le petit tube à Fr. 1.— Grand tube à Fr. 1.80. En vente partout! Pour obtenir un échantillon gratuit, adresser cette annonce à Otto Schroeder, Dépt. Laboratoire Leo, 24 Genève.

Direction des Travaux publics

Département des ponts et chaussées

En complément des publications parues dans les Nos 41 et 42 de la Feuille Officielle, la Direction des Travaux publics informe les intéressés qu'à partir de lundi 26 octobre 1931 et jusqu'à nouvel avis, le tronçon de la route cantonale Romont-Bulle, compris entre le carrefour de la Belle-Croix et le pont sur la Glâne, près de la Parqueterie, sera fermé à la circulation pour les automobiles, les camions vides ou chargés, les automobiles, les side-cars et les motocycles, DE MEME QU'aux CHARGEMENTS DE TOUT GENRE. Seuls, les petits chars légers, les cyclistes marchant à côté de leur machine et les piétons seront tolérés sur ce tronçon de route cantonale en reconstruction, sur lequel ils devront circuler à l'allure du pas à leurs risques et périls.

Gomme conséquence de ce qui précède, tous les véhicules auxquels le tronçon de route cantonale précité est interdit devront utiliser à partir du pont de la Parqueterie jusqu'au hameau de Chavannes-s.-Romont ou vice versa, le chemin communal dit de la « Tzere-relaz », qui passe à l'est de Romont, parallèlement au cours de la Glâne.

Des affiches munies de lanternes rouges indiqueront aux usagers de la route le parcours interdit et la déviation imposée.

Fribourg, le 20 octobre 1931. 15177

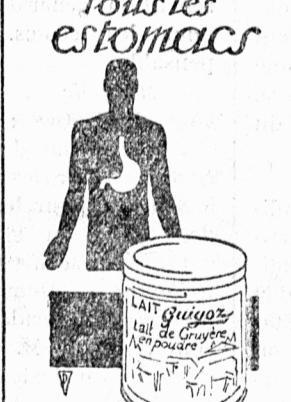
Le conseiller d'Etat, directeur, V. BUCHS.

A CÉDER à Genève

pour cause santé, pâtisserie-épicerie, marchand bien. Petite reprise.

Faire offres sous chiffres K 78975 X, Publicitas, Genève.

Tous les estomacs



même les plus délicats supportent à ravir le lait en poudre Guigoz

LAIT GUIGOZ S.A. VUADENS (GRUYERE)

1 mobilier 390 fr.

complet garanti.

1 lit noyer massif, 2 pl., avec literie soignée; 1 table de nuit, 1 commode (ou armoire), 1 lavabo (ou miroir), 1 fauteuil de milieu avec tapis moquette, 1 divan, chaises. 11122 L. Emb. exp. franco.

H. Fessler, av. France, 5, Lausanne.

Bondelles

VENDREDI, gros arrivage

Bas prix.

Au Faison Doré

15, rue du Tir. Tél. 9.37



Sa crème de beauté

Sa poudre de riz

Son eau de cologne

Trois conditions sont nécessaires pour obtenir une cure complète de plantes médicinales:

1. La pureté des plantes.
2. Contenu des éléments tels qu'ils se trouvent dans la nature.
3. La possibilité d'introduire complètement dans l'organisme les éléments de ces plantes.

Ces 3 conditions se trouvent réunies dans la

„Waldflora” Poudre de plantes

qui a déjà fait ses preuves depuis des dizaines d'années et qui est bien connue, ainsi que de nombreuses attestations en font foi.

Un paquet de cure pour 4 semaines: Fr. 4.50.

Demandez dans toutes les pharmacies et drogueries (gratuitement) le livret « Waldflora », ou directement à la Josef-Apothek, Zurich 5.

| | | |
|-----------------|------------------------------------|----------|
| Waldflora No 0 | pour purifier le sang | Fr. 4.50 |
| Waldflora No 1 | (diabète) | 4.50 |
| Waldflora No 2 | (maladies des femmes) | 4.50 |
| Waldflora No 3 | (cystopathie) | 4.50 |
| Waldflora No 4 | (maladies des reins) | 4.50 |
| Waldflora No 5 | (maladies des voies respiratoires) | 4.50 |
| Waldflora No 6 | (calculs) | 4.50 |
| Waldflora No 7 | (pertes blanches) | 4.50 |
| Waldflora No 8 | (maux d'estomac et d'intestinaux) | 4.50 |
| Waldflora No 9 | (maladies des nerfs) | 4.50 |
| Waldflora No 10 | (constipation) | 4.50 |
| Waldflora No 11 | (obésité) | 4.50 |

Locaux

A louer plusieurs locaux pour magasin, atelier ou entrepôt. Prix avantageux. S'adresser sous chiffres P 14580 F, à Publicitas, Fribourg.